



Aujourd'hui

A3 MÉTRO

La criminalité dans le métro a baissé de 16 p. cent pour les quatre premiers mois de l'année en regard du premier quadrimestre de 1988.

A5 GARDERIES

Le gouvernement fera connaître dans quelques jours, avant le dépôt du budget Levesque, sa politique sur les services de garde d'enfants.

B1 BPC

Il semble que dans l'affaire du carburant contaminé, Ottawa cherche plus à triompher de l'opposition qu'à faire ressortir la vérité.

C1 POWER

Ce sont les États-Unis qui paraissent désormais tenter Power Corporation comme base d'investissement de ses énormes liquidités.

E1 THÉÂTRE

La première tant attendue de *L'annonce faite à Marie*, de Paul Claudel, aura lieu comme prévu ce soir à la Chapelle du Grand Séminaire.

Sommaire

Annonces classées

Immobilier..... D7 à D12
Marchandises..... D12, D13
Emplois..... D13 à D15
Automobiles..... D15, D16
Propositions d'affaires..... C10

Arts et spectacles

Informations..... E1 à E5
Horaires..... D17
Bandes dessinées..... D11
Décès..... D18
Économie..... cahier C
Éditorial..... B2
Étes-vous observateur? ... D7
Feuilleton..... D9
Horoscope..... D8
Le monde..... E6 à E8
Mots croisés..... D16
«Mot mystère»..... D12

Sports

Andre Turbide..... 6
Mots croisés..... 14
Réjean Tremblay..... 5

Télévision

Tribune libre..... B2
Vivre aujourd'hui..... D1 à D3

Design/Art de vivre

..... D1 à D3

GRAND

SAGES-FEMMES: UN BALLON ÉLECTORAL?
D'après FADN, ON A LE
TOUT DE CHANGER D'IDÉE
D'ICI L'ACCOULEMENT...
JE NE SAIS PAS LES ÉLECTIONS.



Projets de funiculaire et de tramway sur le mont Royal

ANDRÉ NOËL

La Ville de Montréal envisage la construction d'un funiculaire jusqu'au sommet du mont Royal et l'aménagement d'un tramway le long de la voie Camillien-Houde, a dit hier l'administrateur du parc, Pierre-Émile Rocray.

«Pour l'instant, c'est une idée, mais nous l'envisageons sérieusement», a dit M. Rocray, à l'occasion d'une journée de conférences sur l'environnement organisée par Hydro-Québec.

La Ville s'apprête aussi à pro-

poser le gazonnement de la plupart des stationnements situés dans le parc, qui peuvent actuellement accueillir 1 000 autos, a ajouté M. Rocray, dont la fonction relève du service des loisirs et du développement communautaire.

L'administration municipale veut par ailleurs détruire l'échangeur entre l'avenue du Parc et l'avenue des Pins et le transformer en intersection normale, avec feux de circulation, a-t-il dit au cours d'une conférence. «L'échangeur est laid... C'est juste du béton au pied du parc.»

M. Rocray a précisé au cours

d'une interview que la Ville pense aussi réduire la largeur de l'avenue du Parc, sur la section qui sépare le parc du mont Royal et le parc Jeanne-Mance. Le nombre de voies passerait de huit à six.

La Ville veut aussi aménager un très large passage piétonnier devant le monument Sir Georges-Etienne Cartier, afin de faciliter la traversée de l'avenue du Parc, entre les deux parcs.

Au cours de sa conférence, M. Rocray a précisé que la Ville avait abandonné le projet de fermer la voie Camillien-Houde à la circulation automobile. Le projet, qui

avait été écarté dans les journaux l'année dernière, avait suscité beaucoup d'opposition, a-t-il rappelé.

«En revanche, nous projetons de complètement réaménager la voie, a-t-il dit. Elle sera plus étroite, plus sinueuse, avec des arrêts pour permettre aux piétons de la traverser. Nous projetons aussi de réintroduire le tramway.»

Un tramway avait été construit sur la montagne en 1930 et abandonné en 1955, lors de l'ouverture de la voie Camillien-Houde. La Ville projette de rétrécir également le chemin Remembrance, qui suit la voie Camillien-Houde,

de quatre voies à deux voies, a dit M. Rocray.

«Nous pensons aussi à la construction d'un funiculaire sur l'ancienne piste de ski alpin, entre la station Edouard-Montpetit, à côté du Centre sportif de l'Université de Montréal, et le sommet d'Ouaremont, a-t-il ajouté. Le funiculaire aboutirait à un circuit de promenade pour la marche, le vélo et le ski de fond, qui réunirait les trois sommets.»

Un funiculaire avait été construit en 1884, peu après l'ouverture du parc, puis abandonné en 1920. La Ville songe à le rétablir.

VOIR PROJETS EN A 2

Les élections annulées au Panama

d'après UPI et AFP

PANAMA

Le Tribunal électoral de Panama a annoncé officiellement tard hier soir l'annulation, «en raison d'ingérences étrangères», des élections générales tenues dimanche dans le pays.

À l'issue d'une journée marquée de nombreux actes de violence, la présidente du Tribunal, Yolanda Pulice de Rodriguez, a précisé à la télévision nationale que les élections du 7 mai avaient été déclarées nulles et non avenues dans le but de restaurer le calme dans le pays et de protéger la vie et les biens de tous les habitants du territoire national. Elle n'a pas spécifié si de nouvelles élections seraient tenues.

M. Ricardo Arias Calderon, l'un des deux candidats de l'opposition à la vice-présidence, a annoncé dans la soirée que cinq personnes avaient été tuées et 23 autres blessées lors de la violente dispersion, par des unités anti-émeutes et des groupes paramilitaires, d'une manifestation de l'opposition conduite par les principaux dirigeants de l'ADOC (l'Alliance démocratique de l'opposition civile).

Lors d'une conférence de presse, M. Arias a fait savoir par ailleurs que son coéquipier à la vice-présidence, M. Guillermo Ford, blessé au cours des incidents, était actuellement détenu dans une garnison de l'armée. Il a souligné qu'il considérait le général Manuel Antonio Noriega, chef des forces armées panaméennes, comme responsable du sort de M. Ford.

Par ailleurs, le candidat présidentiel de l'ADOC, M. Guillermo Endara, également blessé, a dû être hospitalisé dans une clinique privée où il se trouve actuellement sous observation pour déterminer la gravité de son état; on craint qu'il n'ait subi une lésion cérébrale.

La Maison Blanche a immédiatement renforcé le statut d'alerte des forces américaines au Panama.

La manifestation destinée à réclamer la victoire de l'opposition était à peine commencée qu'elle a été dispersée par des bataillons anti-émeutes armés de fusils M-16, utilisant des canons à eau et

VOIR PANAMA EN A 2



Gravement blessé, M. Guillermo Ford, candidat à la vice-présidence, est sauvagement attaqué par un sympathisant du régime Noriega au cours de la manifestation de l'opposition d'hier.

PHOTO REUTER

Un adolescent passe trois jours en prison pour avoir fait du rouli-roulant dans le métro

LOUIS FALARDEAU

Un adolescent de 17 ans a été détenu pendant trois nuits dans un poste de police, à la fin d'avril, parce qu'il ne s'était pas présenté à son procès. Il n'était pourtant même pas accusé d'un crime, mais d'une simple infraction au règlement qui interdit de faire du rouli-roulant dans le métro.

Le jeune garçon, dont la loi nous interdit de révéler l'identité, a été arrêté vers 16 h, le vendredi 28 avril, en vertu d'un mandat émis le 7 mars par un juge de la

Chambre de la jeunesse de la Cour du Québec, parce qu'il ne s'était pas présenté à son procès qui devait avoir lieu ce jour-là.

Il a été conduit au poste de police de Greenfield Park, où il est resté jusqu'à 23 h, pendant qu'un adjoint du Directeur de la protection de la jeunesse (DPI) du Centre de services sociaux (CSS) Richelieu tentait de lui trouver une place dans un centre d'accueil.

Les recherches s'étant révélées vaines, l'adjoint du DPI dut se résigner, comme le prévoit la loi, à obtenir d'un juge de paix la permission de l'emprisonner dans un centre de détention pour adultes.

Il fut alors conduit au poste de police de Saint-Lambert où il resta, dans une cellule éclairée 24 heures sur 24, jusqu'au lundi matin.

Il comparut alors devant un juge de la Chambre de la jeunesse, qui fixa son procès au 15 juin.

L'adolescent avait été arrêté le 14 août 88, alors qu'il faisait du rouli-roulant sur le quai Angrignon de la station de métro Berri-UQAM. Libéré sur promesse de comparaitre, il comparut effectivement le 3 février dernier et plaida non-coupable. La date de son procès fut alors fixée au 7 mars.

Comme le prévoit la loi, aucun avis écrit ne lui fut envoyé pour lui rappeler son retour à la cour. L'avis verbal donné par le juge suffit. Il ne pouvait pas non plus compter sur l'aide de son avocat pour lui rappeler son obligation, puisqu'il avait choisi de se défendre seul.

Un avis a toutefois été envoyé à ses parents le 10 février pour les inviter à assister au procès mais, mal adressé par le greffe — on avait écrit Montréal plutôt que Greenfield Park — il ne s'est jamais rendu.

VOIR PRISON EN A 2

Les agriculteurs québécois déclarent la guerre à Ottawa

ANDRÉ PÉPIN
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Le monde agricole québécois part en guerre contre l'ensemble des politiques mises de l'avant par le gouvernement central au cours des deux dernières années. Les 47 000 membres de l'Union des producteurs agricoles (UPA) se disent prêts à «frapper dur aux portes du gouvernement central», avertit leur président, M. Jacques Proulx.

L'UPA veut d'abord discuter et exposer ses problèmes, mais ses

dirigeants affirment qu'ils envahiront le Parlement d'Ottawa et l'Assemblée nationale de Québec si rien n'est fait pour enrayer les mesures draconiennes imposées par Ottawa au cours des deux dernières années.

Les politiques du gouvernement canadien, croit M. Proulx, mettent même en péril l'approvisionnement alimentaire des Québécois puisque le nombre d'abandons de fermes ne cesse de croître. «De 1984 à 1987, le nombre de fermes a diminué de 17 p. cent. Cette année, avec le budget Wilson, nous subirons une baisse de revenu net de 15 p. cent. Dans le seul domaine des fermes porci-

nes, la baisse moyenne de revenu est de \$15 000.»

Au total, c'est plus de \$22 millions que coûteront les politiques fédérales aux agriculteurs québécois, notamment à cause du gel du prix du lait imposé par le ministre fédéral de l'Agriculture, M. Don Mazankowski.

«Il y a une limite à se faire traiter continuellement de profiteurs de la collectivité. Neuf p. cent des recettes des producteurs québécois proviennent de subventions, contre 25 p. cent dans l'Ouest canadien et 30 p. cent en Europe», soutient M. Proulx.

VOIR GUERRE EN A 2

Utilisez des crèmes solaires et évitez les salons de bronzage

d'après United Press International
WASHINGTON

Tout le monde devrait utiliser des crèmes solaires pour sortir dehors, l'été, et éviter les salons de bronzage, afin de se protéger des dangereuses radiations ultraviolettes.

C'est ce qu'a conclu un comité d'experts qui avait été chargé par l'Institut américain de la santé d'étudier les effets de la lumière solaire sur la peau.

«Le bronzage constitue la preuve visible des dommages

subis par la peau, et il représente par conséquent une pratique dangereuse», souligne l'un des spécialistes, le Dr David Bickers, directeur du Centre de recherche sur les maladies de peau de Cleveland.

Le rapport note que l'exposition aux rayons ultraviolets provenant de la lumière naturelle comme de sources artificielles est en progression constante parmi la population des États-Unis. Or, on sait qu'une exposition prolongée à ce type de radiations, outre qu'elle provoque la formation de rides, accroît les risques de

VOIR CREMES EN A 2

informatique
Dumoulin
Montréal 8251 St-Hubert (à l'ouest de Jarry) 365-1777 Laval 3620 St-Martin ouest (à l'ouest de Jarry) 688-1001

Échangez votre C-64

Dumoulin vous offre l'occasion UNIQUE d'accéder au monde merveilleux d'AMIGA

Commodore AMIGA 500



pour un Amiga!

Apportez-nous votre Commodore 64 et son lecteur de disquettes no 1541 en bon état et obtenez un AMIGA 500 NEUF!

Pour seulement **599\$** Valeur 899\$ (écran en sus)



SUITE DE LA UNE



Guillermo Endara, candidat de l'opposition à l'élection présidentielle du Panama, salue les journalistes avec le sourire alors qu'on le conduit à l'hôpital. Il avait plus tôt été gravement battu par des partisans du gouvernement Noriega alors qu'il dirigeait une marche des opposants au régime en



place à travers les rues de la capitale. Dans la photo de droite, le candidat de l'opposition à la vice-présidence, Guillermo Ford, lui-même sérieusement blessé, tente d'apaiser un soldat. PHOTOLASERS REUTER

PANAMA

Les élections annulées au Panama

des gaz lacrymogènes. Simultanément, des dizaines de militaires et de groupes para-militaires ont attaqué à coups de bâtons et de barres de fer les manifestants, s'en prenant particulièrement aux dirigeants de l'opposition. Selon des informations non confirmées, Luis Martinez, proche conseiller du candidat présidentiel de l'opposition Guillermo Endara, aurait été emmené par des hommes armés et en civil.

Escortés par leurs gardes du corps — dont l'un aurait été tué — les trois hommes avaient pu quitter les lieux, alors que les unités anti-émeutes et les groupes para-militaires dispersaient violemment plusieurs milliers de manifestants.

Ceux-ci avaient l'intention de parcourir à pied les 15 kilomètres qui séparent la Via Espana du rio Abajo, à l'est de la capitale, pour réclamer la victoire lors des élections du 7 mai. Les Forces de Défense du Panama (FDP) avaient occupé, depuis les premières heures du jour, les points stratégiques de la ville et avaient tout tenté pour enrayer la manifestation en essayant d'empêcher les Panaméens de descendre dans les rues.

Les États-Unis ont de leur côté accusé le général Noriega d'être responsable des violences et ont fait part de leur soutien au chef de l'opposition panaméenne, M. Guillermo Endara. «Le président Bush condamne la violence au Panama et a vainement tenté d'appeler au téléphone M. Endara à l'hôpital où il avait été conduit après avoir été blessé par des groupes para-militaires», a indiqué M. Fitzwater.

M. Bush a chargé l'ambassadeur des États-Unis au Panama, M. Arthur Davis, d'encourager de sa part le candidat de l'opposition au scrutin du 7 mai et de le féliciter «pour sa force» face au régime de M. Noriega et pour ses «convictions pour la défense des intérêts démocratiques» des Panaméens, a indiqué M. Fitzwater.

«Le général Noriega s'est opposé au désir des Panaméens pour la démocratie en organisant des élections frauduleuses. Il est maintenant allé plus loin pour inclure la violence contre des responsables de l'opposition, dont M. Endara. Ces actions soulignent que le général Noriega n'a pas les intérêts du peuple panaméen à cœur», a-t-il déclaré.

Un responsable américain qui a requis l'anonymat a indiqué qu'outre les violences contre les dirigeants de l'opposition pana-

méenne, des militaires américains avaient été «harcelés» au Panama. Il n'a donné aucune précision à ce sujet. «Nous continuons d'observer la situation de très près. Nous ne voulons annoncer aucune action qui pourrait être prise», a déclaré ce responsable. Il s'est refusé à tout commentaire sur une éventuelle action militaire américaine, déclarant simplement que les 10 000 militaires américains stationnés au Panama étaient «prêts à toute action qui serait nécessaire».

À ce sujet, ces forces américaines sont passées de l'état d'alerte «Bravo» — prévoyant la limitation de leurs déplacements et de leurs familles hors de l'enceinte des installations américaines — à l'état d'alerte «Charlie», aux termes duquel les déplacements extérieurs doivent être restreints au strict minimum. Cette alerte est déclenchée en cas de «désordres civils importants» au Panama.

Par ailleurs, le gouvernement panaméen a ordonné hier l'expulsion du Panama du directeur de l'Agence France-Presse pour l'Amérique centrale, M. Dominique Petit, envoyé spécial à Panama à l'occasion des élections présidentielles de dimanche dernier. De plus, les autorités ont également réitéré leur refus, formulé mardi, de prolonger le visa de deux envoyés spéciaux de l'AFP, de nationalité costariquienne, Arturo Gudino et Isabel Ovares. Ces journalistes doivent quitter le pays aujourd'hui, ou seront expulsés par la force, précise-t-on à la direction pour les moyens de communication du ministère de l'Intérieur et de la Justice de Panama. □

PROJETS

Projets de funiculaire et de tramway sur le mont Royal

afin de faciliter l'accès du parc par le flanc nord. La Ville, a expliqué M. Rocray, veut décourager l'utilisation des automobiles dans le parc. Selon cette optique, le funiculaire et le tramway seraient deux bons substituts.

Par ailleurs, Montréal négocie avec l'Université de Montréal, l'hôpital Royal-Victoria et l'hôpital Général de Montréal pour pouvoir ouvrir leurs stationnements au public.

«Actuellement, les stationnements du parc (situés surtout près du lac des Castors) sont occupés seulement à 15 p. cent sur semaine, et ne répondent pas aux besoins les fins de semaine. Nous voulons en réduire la taille considérablement et faciliter le stationnement en périphérie.»

Le module des parcs, de l'horticulture et des sciences du service des Loisirs et du développement communautaire de la Ville prépare une exposition sur le mont Royal pour cet été. L'exposition sera présentée dans un bâtiment à l'angle de l'avenue du Parc et la rue Mont-Royal.

Cet automne, la Ville présentera tous ses projets à une vaste consultation publique. Un plan directeur sera rédigé après les consultations. M. Rocray espère que la planification sera terminée d'ici à la fin de l'année et que des travaux pourront commencer dès l'année prochaine.

Le groupe Les Amis de la montagne et d'autres groupes de citoyens préparent aussi une levée de fonds, semblable à celle qui a recueilli \$27 millions en deux ans pour le Central Park à New York, a dit M. Rocray.

La Ville entreprendra des travaux importants de réfection dès cet été, notamment autour du chalet, a-t-il précisé. Plusieurs infrastructures ont été laissées dans un état lamentable au cours des dernières années. □

PRISON

Un adolescent passe trois jours en prison pour avoir fait du rouli-roulant dans le métro

Il faut ajouter que le jeune garçon avait été de nouveau arrêté pour le même «crime» en décembre 88. Il a comparu le 3 mars — quatre jours avant la date de son procès dans l'autre affaire. Cette fois, il a choisi de plaider coupable et a été condamné à une amende de \$50.

Mais le 7 mars, qu'il s'agisse d'un oubli ou d'une erreur sur la date, comme il l'explique un peu confusément, il n'était pas là. Le juge a donc émis un mandat d'arrestation.

Invité à commenter la situation, le DJJ du CSS Richelieu, M. Florian Gaudrault, dit que son adjoint n'avait d'autre choix que de lui trouver une place au poste de police, puisqu'il n'y en avait plus dans les centres d'accueil prévus à cette fin. Quant à savoir s'il est normal d'emprisonner un adolescent pour une infraction aussi banale, M. Gaudrault, après s'être tourné sept fois la langue dans la bouche, répond qu'il ne peut faire de commentaire.

L'avocat du jeune homme, Me Bernard Sepinwall, de l'Aide juridique, trouve inacceptable qu'il ait été détenu pour une infraction aussi légère et, en plus, qu'il ait été détenu dans d'aussi mauvaises conditions. Invoquant la Charte des droits, il tentera au moins d'obtenir que son jeune client soit complètement libéré des accusations qui pèsent contre lui.

Le directeur du Bureau d'aide juridique-jeunesse, Me Pierre Marchand, est scandalisé. Il doute de la légalité de la détention dans un poste de police, puisque l'adolescent n'était pas accusé en vertu de la Loi des jeunes contrevenants. Il note également qu'en des circonstances semblables, un adulte aurait simplement été jugé et condamné, par défaut, à une amende.

Il ajoute que le juge aurait pu préciser dans son mandat qu'il n'était pas nécessaire de détenir l'adolescent. Enfin, il se demande si la police n'aurait pas pu remettre au lundi l'arrestation d'un aussi «dangereux criminel», qui, de surcroît, a un emploi stable et une adresse! □

CRÈMES

Utilisez des crèmes solaires et évitez les salons de bronzage

contracter les deux principaux types de cancer de la peau.

Vélos de montagne: une plaie sur le mont Royal

ANDRÉ NOËL

■ Les vélos de montagne sont devenus une vraie plaie sur le mont Royal, a déploré hier l'administrateur du parc, Pierre-Émile Rocray, au cours d'une conférence sur l'environnement.

«Je regardais dernièrement une revue spécialisée en vélo, a-t-il dit à une cinquantaine de personnes réunies dans un hôtel de Montréal à l'invitation d'Hydro-Québec. Neuf pages sur 10 étaient consacrées au vélo de montagne.

«Même s'ils vivent en ville, les gens s'achètent des vélos de montagne. Ils se cherchent ensuite une montagne pour rouler. Comme ils vivent à Montréal, eh bien, ils choisissent le mont Royal!»

M. Rocray a précisé dans une interview que les vélos accélèrent l'érosion du sol, élargissent les

«Au cours des dernières décennies, précise-t-on, l'exposition de l'Américain moyen au rayonnement ultraviolet a considérablement augmenté en raison de la modification de notre mode de vie: activités extérieures accrues, popularité du bronzage, vêtements plus légers et plus grande accessibilité aux régions ensoleillées.»

De plus, l'amincissement de la couche d'ozone et la popularité des salons de bronzage ont grandement contribué à l'intensification du danger.

On sait que l'ozone, un gaz qui se forme dans les couches supérieures de l'atmosphère, absorbe une bonne partie des rayons ultraviolets émis par le soleil, les empêchant ainsi d'atteindre la terre. Cette couche protectrice s'amincit toutefois graduellement sous l'effet de la pollution atmosphérique.

Si l'humanité ne réussit pas à trouver des moyens de réduire la pollution atmosphérique ou de mieux se protéger des rayons ultraviolets, souligne le rapport, on devra s'attendre à une augmentation annuelle d'un à trois p. cent de l'incidence des deux formes les plus communes de cancer de la peau — l'épithélioma cutané basocellulaire et l'épithélioma maligne spinocellulaire.

Pour se protéger du danger croissant que représente le rayonnement ultraviolet, les gens devraient s'efforcer de ne pas s'exposer au soleil entre 10h et 15h. Si la chose n'est pas possible, on recommande l'usage d'une crème solaire à facteur de protection de 15. □

GUERRE

Les agriculteurs québécois déclarent la guerre à Ottawa

Les dirigeants de l'UPA, ceux de la Fédération et de plusieurs associations de fournisseurs ont déclaré hier la guerre non seulement au ministre fédéral des Finances, M. Michael Wilson, mais à l'ensemble du gouvernement central. «Le gouvernement fédéral, au cours des deux dernières années, n'a cessé de frapper délibérément le développement agricole québécois en privilégiant notamment le seul secteur céréalier de l'Ouest et en accentuant l'idéologie néo-libérale dans la gestion du dossier agricole», a déclaré le président de l'UPA.

Les fermiers québécois énumèrent l'ensemble des politiques fédérales qui font que l'agriculture québécoise se dégrade à un tel

rythme que plusieurs entreprises ne pourront continuer de produire. «Délibérément, le gouvernement fédéral étrangle l'agriculture dans l'indifférence générale de la classe politique. Que ce soit les négociations du GATT, la surtaxe américaine sur le porc, le budget Wilson, les taux d'intérêt, le gel du prix lait, tous ces éléments font déborder la coupe», soutient M. Pierre Gaudet, vice-président de l'UPA.

M. Proulx précise pour sa part que les agriculteurs sont prêts à se liguer et à faire les pressions nécessaires à tous les niveaux pour obtenir gain de cause. «Les gouvernements savent ce dont nous sommes capables lorsque nous sommes poussés à bout!»

Le Québec

Les dirigeants de l'UPA avaient à peine fini de dénoncer les politiques fédérales que le ministre québécois de l'Agriculture, M. Michel Pagé, annonçait qu'il voulait se battre à leurs côtés pour faire fléchir Ottawa. Interrogé par le critique de l'opposition Jacques Brassard, de Lac-Saint-Jean, le ministre a affirmé qu'il allait exiger du fédéral que soit levé le gel du prix du lait au cours d'une rencontre qu'il aura, demain, avec son homologue fédéral, M. Don Mazankowski.

«Le Canada est en train d'appliquer, à l'intérieur du pays, pour sa propre clientèle, des mesures qui devraient s'adresser à l'exportation», explique M. Pagé, au sujet du gel du prix du lait imposé pour les 20 prochains mois. «Le gouvernement canadien profite d'un contexte international de restrictions pour imposer aux producteurs une mesure qui ne lui rapporte absolument rien. Le Canada déstabilise l'économie agricole du Québec.»

Au sujet de l'industrie laitière, l'UPA insiste pour dire que le gel du prix du lait imposé aux agriculteurs n'a rien à voir avec le prix payé par les consommateurs, puisque les détaillants peuvent toujours augmenter le prix aux consommateurs avec l'autorisation des régies.

Le gel du prix du lait proposé par le GATT vise à éviter l'accroissement de la production résultant d'une majoration des prix de soutien. Or, explique l'UPA, la production du Canada est contrôlée par des quotas, elle ne peut donc augmenter avec le prix.

Le président de l'UPA, M. Jacques Proulx, prédit que dans ce contexte il sera impossible d'assurer l'approvisionnement alimentaire, l'occupation du territoire et la protection de l'environnement sans que l'État prenne ses responsabilités. □

Où donner son sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge tient des cliniques aux endroits suivants:

- à Montréal: Centre permanent de la Croix-Rouge, 5151 est, rue Sherbrooke, de 9 h à 20 h;
- à Montréal: Commission de l'emploi et de l'immigration, cafétéria, 1441, rue Saint-Urbain, de 10 h à 16 h;
- à LaSalle: parrainée par la Chambre de commerce LaSalle-Verdun, Centre civique, 8681, boulevard Champlain, de 14 h 30 à 20 h 30;
- à Brossard: Les Coopérants, Mail Champlain (face à Taylor's), 2150, boulevard Lapinière, de 14 h 30 à 20 h 30.

L'auto-stoppeur qu'elle avait recueilli l'agresse

■ Une femme de 26 ans a payé cher son geste de générosité envers un auto-stoppeur, dans la région des Laurentides.

En plus de l'obliger à la fellation sous la menace d'un couteau, celui-ci lui a volé \$70. Il semble que la femme ait échappé au viol de justesse en disant à son agresseur qu'elle était dans sa période d'ovulation.

L'incident est survenu mardi vers 16 h 30, sur la route 117, à la hauteur de Val-Limoges, près de Mont-Laurier. La jeune femme revenait de chez ses parents, au lac des Écorces, et roulait en direc-

tion de Rouyn. Ayant aperçu un auto-stoppeur en bordure de la route, elle s'est arrêtée, par sympathie, pour le faire monter dans sa voiture. Le jeune homme lui a dit qu'il voulait descendre à la première croisée de chemin après le village de Saint-Jean-sur-le-lac. Mais arrivé à cet endroit, il a sorti un couteau et forcé la conductrice à prendre un chemin secondaire. C'est là qu'il lui a attaché les poignets avec les lacets de ses bottines pour ensuite la forcer à se soumettre à la fellation.

L'homme est parti à pied après s'être fait reconduire à Val-Limoges.

Le Lotto 6/49 18 19 22 36 41 42 (13)
Tirage d'hier

La Quotidienne à trois chiffres **396**
Tirage d'hier à quatre chiffres **6175**



19-4-01

Jeudi 11 mai 1989

LA MÉTÉO

Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	0	13	Ensol., nuag.
Outaouais	6	13	Nuag., aver.
Laurentides	6	13	Nuag., aver.
Cantons de l'Est	8	13	Nuag., aver.
Mauricie	6	13	Nuag., aver.
Québec	6	12	Nuag., aver.
Lac-Saint-Jean	4	12	Nuag., vent.
Rimouski	2	12	Nuag., vent.
Gaspésie	2	12	Nuag., vent.
Bas-Carleton	2	10	Ensol., nuag.
Sept-Îles	2	10	Ensol., nuag.

Canada

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	9	18	
Edmonton	7	27	
Regina	7	25	
Winnipeg	3	25	
Toronto	5	14	
Fredericton	3	14	
Halifax	6	11	
Charlottetown	7	11	
Saint-Jean	3	13	

États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	7	14	N.-Orléans	22	29
Buffalo	3	18	Pittsburgh	7	15
Chicago	6	14	S. Francisco	12	15
Miami	23	28	Washington	11	19
New York	9	20	Dallas	21	27

les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max.
Amsterdam	5	18	Madrid	11	27
Athènes	14	26	Moscou	10	20
Ascapulco	30	32	Mexico	13	27
Berlin	10	20	Oslo	2	13
Bruxelles	6	19	Paris	11	26
Buenos Aires	7	23	Rome	6	25
Copenhague	4	18	Séoul	14	24
Genève	5	24	Stockholm	9	12
Hong Kong	27	29	Tokyo	17	25
Le Caire	19	32	Trinidad	26	33
Lisbonne	16	21	Vienne	7	23
Londres	12	18			

Les goélands coupables de polluer les plages

PIERRE GINGRAS

■ Un rapport du ministère québécois de l'Environnement soutient que les goélands à bec cerclé sont responsables de la pollution de l'eau de certaines plages de la grande région métropolitaine.

Cette pollution causée par des bactéries coliformes provenant des fientes de l'oiseau aurait notamment affecté, à certaines périodes l'été dernier, la qualité de l'eau des plages de Magog, de Saint-Gabriel de Brandon, du parc Paul-Sauvé, à Oka, ainsi que de celle du parc de la Yamaska, près de Roxton Pond.

Au cours d'une tournée des plages menées par La Presse l'an passé, plusieurs propriétaires de plages avaient accusé ces goélands d'être les principaux responsables de la pollution de l'eau. L'étude semble leur donner raison. Aussi, le ministère de l'Environnement préconise-t-il de sensibiliser le public à la situation en recommandant aux baigneurs de ne jamais nourrir ces oiseaux. Les propriétaires de plages sont également invités à faire peur aux goélands, si nécessaire, afin de les éloigner.

Toutefois, avant même sa publication prévue pour demain, les conclusions du rapport sont déjà contestées par des experts, du moins en partie. Ainsi, au Service canadien de la faune, on affirme que les éléments de preuve sont trop faibles pour mettre en cause les oiseaux au parc Paul-Sauvé.

Pour leur part, les administrateurs de la plage tiennent le même langage. Ils estiment plutôt que la piètre qualité de l'eau du lac des Deux-Montagnes et de son tributaire, l'Outaouais, qui est responsable de la situation. La plage d'Oka, comme on l'appelle souvent, est une des plages les plus fréquentées au Québec. Elle est nettoyée tous les soirs après le départ des baigneurs, ce qui permet de réduire au minimum la présence de goélands, affirme la direction.

À la plage municipale de Saint-Gabriel-de-Brandon, de grandes affiches invitent le public à ne pas nourrir les goélands. Les responsables de la ville affirment qu'ils ont réglé le problème en nettoyant immédiatement la plage après le départ des baigneurs, surtout quant il y a eu affluence.

Le goéland à bec cerclé est encore en expansion dans la région métropolitaine. Sauf exception, il s'agit du seul oiseau blanc (avec le bout des ailes noir) à vivre dans la région de Montréal. On ignore leur nombre exact, mais la plus grosse colonie de la région, sur l'île de la Cuvée en face de Saint-Lambert, compterait 30 000 nids. À la fin de l'été, on y trouve 100 000 oiseaux.

Au Service canadien de la faune, on reconnaît que les problèmes causés par les goélands sont avant tout provoqués par l'homme. Étant nourris, notamment sur les plages, les oiseaux se font de plus en plus nombreux et peuvent devenir une véritable source de pollution. La seule façon d'éloigner ces oiseaux est de ne pas les nourrir, affirment les biologistes fédéraux.

Les goélands à bec cerclé, ainsi nommé à cause du petit cercle noir au bout de leur bec, se sont si bien adaptés à la présence de l'homme que même la vue d'un sac à ordures les attire. Quant aux méthodes utilisées pour leur faire peur, elles se sont toutes révélées inutiles. On a même vu des goélands nicher à deux pas de gros klaxons électriques.

Par ailleurs, le ministère québécois de l'Environnement poursuivra cet été son programme d'échantillonnage des eaux des plages du Québec comme il l'a fait au cours des dernières années. L'eau de plus de 600 plages, un peu plus que l'an dernier, fera l'objet de tests bactériologiques durant la saison estivale et le personnel étudiant responsable de l'application du programme est entré en service cette semaine.

Baisse de la criminalité dans le métro

Les vols à main armée ont été moins nombreux mais les voies de fait ont augmenté

DANIELLE BONNEAU

■ La criminalité dans le métro et les environs a diminué de 16 p. cent dans les quatre premiers mois de l'année, comparativement à la même période l'an dernier.

Les vols à la tire et les vols à la pointe d'une arme ont été moins nombreux, mais les voies de fait ont augmenté.

C'est ce que révèlent les statistiques compilées par le Service de police de la CUM pour les mois de janvier, février, mars et avril 1989.

Même si le taux de criminalité a diminué de 16 p. cent par rapport à la même période

en 1988, celui-ci est plus élevé de cinq p. cent comparativement à la moyenne cumulative des trois dernières années.

Au cours des quatre premiers mois de l'année, il y a eu 435 vols à la tire dans les 65 stations de métro, alors qu'il y en avait eu 631 pendant la même période l'an dernier (soit 196 de moins). Il y a eu 152 vols perpétrés avec une arme, comparativement à 178 l'an dernier (soit 26 de moins). Il y a eu toutefois 155 voies de fait, alors qu'il y en avait eu 113 en janvier, février, mars et avril 1988 (soit 42 de plus).

Les policiers ont arrêté 71 adultes et 31 jeunes. Ils ont aussi expulsé 243 adultes qui flânaient dans les stations de métro et 1 349 jeunes.

Une vaste opération policière, orchestrée en mars et avril dans les stations de métro, a eu une influence sur le nombre de crimes qui y ont été commis, estime la police. Pendant ces deux mois, les agents de la SPCUM ont effectué 8 316 visites dans les stations de métro et y ont passé 5 044 heures.

Pendant ces deux mois, il y a eu 190 vols à la tire, comparativement à 321 commis au cours de la même période l'an dernier (soit 131 de moins). Il y a eu 70 vols commis avec une arme, comparativement à 105 crimes semblables perpétrés en mars et avril 1988 (soit 35 de moins). Il y a toutefois eu 91 voies de fait rapportées, comparativement à 55, l'an dernier (soit 36 de plus).

Montréal s'apprête à interdire les armes blanches

AGNÈS GRUDA

■ La Ville de Montréal s'apprête à adopter un règlement interdisant le port des armes blanches sur son territoire.

Le projet de règlement, dont La Presse a obtenu copie, doit être déposé lundi prochain au conseil municipal.

Il reprend mot à mot le texte du règlement adopté le mois dernier par la Communauté urbaine de Montréal, qui recommande aux 28 municipalités de prohiber le port du couteau.

La CUM suggère aux villes d'opter pour un même texte législatif, de façon à faciliter le travail des policiers sur tout son territoire.

Première ville à suivre la recommandation de la CUM, Lachine a adopté son règlement lundi soir dernier.

À Montréal, le projet de règlement sera présenté lundi prochain. Il sera ensuite étudié par une commission du conseil municipal, qui pourra décider de le soumettre à une consultation publique.

Le projet de règlement stipule qu'il est « interdit à toute personne de se trouver dans un lieu public, un parc, une place publique, à pied ou dans un véhicule public, en ayant sur soi ou avec soi un couteau, une épée, une machette ou un autre objet similaire, sans excuse raisonnable ».

Le texte précise plus loin que l'auto-défense ne constitue pas ici une excuse raisonnable.

La ville prévoit imposer aux contrevenants des amendes pouvant atteindre \$300 pour une première infraction, \$500 pour une deuxième et \$1 000 pour les infractions ultérieures.

Le règlement de Lachine reprend mot pour mot le même texte, mais prévoit des amendes moins importantes: \$300 au maximum.

Dans le document explicatif, les avocats de la ville de Montréal précisent que le règlement vise à compléter les dispositions du Code criminel qui autorisent les policiers à intervenir contre une personne possédant une arme « dans un dessein dangereux », ou une arme dissimulée.

Contestation

Le document reconnaît que ce règlement pourrait être contesté devant les tribunaux, étant donné que le pouvoir de légiférer le port d'armes appartient au gouvernement fédéral. Mais les avocats affirment que la ville pourra se défendre en invoquant les pouvoirs de réglementation en matière d'ordre, de paix et de sécurité qui lui sont conférés par sa Charte.

Lorsque la CUM avait adopté son règlement, en avril dernier, le conseiller montréalais Marvin Rotrand, membre de la Commission de sécurité, avait marqué sa dissidence en soutenant qu'il aurait mieux valu obtenir des amendements au Code criminel, au lieu de faire incursion dans un champ de compétence fédérale.

On peut prévoir que ce débat reviendra sur le tapis lundi prochain, lorsque le conseil municipal de Montréal sera saisi du projet de règlement.

La CUM a déjà indiqué qu'elle tenterait d'intervenir auprès du gouvernement fédéral afin de faire amender le Code criminel. De son côté, le ministre québécois de la Justice, M. Gil Remillard, avait dit chercher un moyen d'interdire le port des armes blanches.

Le nombre de crimes commis avec un couteau sur le territoire de la CUM a augmenté de 13,5 p. cent entre 1986 et 1988.

Un avant-goût de l'été samedi à La Ronde

GEORGES LAMON

■ Avec ses acrobates et ses chnougus, ses spectacles rock et ses manèges, son ski nautique et ses glissoires d'eau, La Ronde offre cette année encore tout un éventail d'activités. Et on promet une amélioration dans le service de transport.

Et c'est avec les acrobates du Cirque de Shanghai, qui pour la première fois passera l'été sous le grand chapiteau des îles, que La Ronde inaugurera sa saison régulière, du 23 juin au 27 août, plus la fin de semaine de la Fête du Travail, les 1er, 2, 3 et 4 septembre. Une pré-saison donnera un avant-goût de l'été dès le samedi 13 mai.

En conférence de presse, M. Jean Emond, président et directeur général de l'Association montréalaise d'action récréative et culturelle (AMARC) a insisté sur le fait que cette année la direction de La Ronde s'est préoccupée des droits d'entrée pour les jeunes familles.

Ainsi il en coûtera \$14,95 pour le passe-partout familial (\$17 l'an dernier) et \$7,95 (\$10 l'an dernier) pour les enfants de moins de neuf ans. Les adeptes de l'Aquaparc pourront bénéficier d'un tarif combiné Aquaparc-La Ronde à \$22.

Pour les plus jeunes, l'attraction demeurera probablement le Village des Chnougus, avec sa trentaine de personnages doux et ronds, sortis de l'imagination du créateur Michel Deloir. C'est à ce « grand rêveur » que l'on doit les Mics et les Micquettes de La Ronde. Ce spectacle original et coloré offrira, comme l'an dernier, l'occasion à toute la famille de passer une journée en compagnie des joyeux Chnougus: 14 spectacles par jour destinés aux enfants, entre 14h et 20h 15.

Ce sont d'ailleurs ces mêmes Chnougus à la physionomie impressionnante, qui ont volé la vedette à cette conférence de presse interminable où chacun avait son petit message à faire passer.

Nouveauté cette année: c'est la STCUM qui prendra la relève des ballades et assurera la navette entre la station de métro de l'île Sainte-Hélène, l'entrée de la Ronde et l'île Notre-Dame. Une invitation à utiliser les transports en commun qui, se-



Le petit monde des Chnougus, c'est notre Disneyland montréalais. Sortis tout droit des rêves de leur créateur, Michel Deloir, ces personnages qui hanteront La Ronde ont offert hier un avant-goût de leur spectacle.

PHOTO MICHEL GRAVEL, La Presse

lon M. Jean Emond, devrait aboutir sur une nette amélioration du service entre les îles.

Et il y aura aussi de l'animation continue à l'Aqua Parc de La Ronde avec le 20 glissoires d'eau.

Le Jardin des étoiles, ce théâtre d'été de La Ronde, resplendira lui aussi de tous ses feux, avec une revue musicale inédite de

Peter George, qui célébrera le centenaire du juke-box, Le boulevard des rêves. On y présentera une cinquantaine de succès internationaux dans une suite de tableaux animés par dix danseurs. Au Salon du Fort Edmont, Joël Denis évoquera la vie de cow-boy, et, sur la scène flottante de la Place d'animation, les groupes rock seront à

l'honneur. Ce sont 136 artistes qui offriront ensemble 2423 représentations.

Quant aux inconditionnels des manèges, ils pourront toujours aller mesurer l'intensité de leurs émotions et de leur hardiesse dans ce monde où la témérité l'emporte bien souvent sur la sagesse.

Un professeur de 46 ans est accusé d'inceste

LISA BINSSE

■ Un professeur d'un collège privé de la région montréalaise doit revenir devant la Cour du Québec, lundi, pour connaître la date de son procès sous treize accusations relatives à des incestes, des attentats à la pudeur et à des agressions sexuelles. Les relations incestueuses entre l'accusé et les deux filles de celui-ci auraient duré dix ans.

Ce professeur de gymnastique âgé de 46 ans, détenu depuis janvier dernier, a comparu brièvement hier devant le juge André Chaloux. Le tout a été remis à lundi prochain.

Les incidents qu'on lui reproche remonteraient à septembre 1978 et auraient pris fin en décembre 1988. Le père, dont il faut taire le nom pour protéger l'identité des victimes — les deux filles et le fils — aurait eu des relations incestueuses avec ses deux filles et aurait forcé son fils à avoir des relations sexuelles avec sa mère.

Pendant cette période de dix ans, l'ainée serait devenue enceinte. Elle avait alors 15 ans et aurait subi un avortement.

La cadette s'est suicidée en septembre 1988. Elle avait 20 ans. Elle a été retrouvée pendue dans

le garage. C'est à la suite du suicide de sa sœur que l'ainée, aujourd'hui âgée de 25 ans, a décidé de dénoncer son père. Le fils a aussi tenté de se suicider.

Lors de sa première comparution devant le tribunal, le juge de la Cour du Québec avait refusé de remettre l'accusé en liberté notamment à cause de la gravité du

crime et aussi à cause de la possibilité de récidive.

L'inceste est un crime punissable d'une peine d'emprisonnement maximal de 14 ans.

Débrayage des chauffeurs de la STL

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Dans un geste surprise les chauffeurs d'autobus de la Société de transport de Laval (STL) ont débrayé, hier soir, afin d'assister à une assemblée syndicale au garage de l'organisme. Cette réunion a été convoquée d'urgence afin de sensibiliser les chauffeurs à la suite de la suspension de 20 jours imposée à un syndiqué.

Il avait été prévu par les dirigeants syndicaux que les autobus entrés au garage à 20h reprendraient la route après la réunion, soit vers 21h30, mais unanimement les 220 chauffeurs présents ont voté contre une proposition de leur exécutif syndical. Tard hier soir, les autobus étaient toujours absents des rues de Laval ce qui a eu pour conséquence de

causer de fâcheux problèmes aux travailleurs.

Les chauffeurs ont donné mandat à leurs représentants d'aller rencontrer l'employeur pendant que de leur côté, ils attendaient la réponse des dirigeants de la STL dans la cafétéria de l'entreprise: ils veulent que la suspension imposée soit levée immédiatement.

À la STL on a qualifié le débrayage d'illégal, tout en précisant que la suspension était justifiée.

La raison de ce conflit spontané est la suspension de 20 jours imposée quelques heures auparavant à un chauffeur pour insubordination. Cet arrêt de travail était tellement imprévisible qu'une heure avant l'assemblée, le président de la STL, M. Marcel Lemay, n'était au courant de rien.

Le porte-parole de la STL, M. Pierre Desjardins, a déclaré que le

chauffeur en question avait refusé, pour des raisons de sécurité, de passer par un chemin temporaire, autoroute 440, près du boulevard Le Corbusier. Cette modification a été rendue nécessaire par les travaux d'assainissement des eaux usées qui sont effectués dans ce secteur.

« Deux chauffeurs ont en effet refusé de passer à cet endroit. Dans l'autre cas, il y a eu suspension d'une journée parce que personne ne lui avait donné directement l'ordre de faire ce détour. Dans l'autre, un inspecteur de la STL se trouvait sur place et devant l'attitude du chauffeur, il lui a donné instruction de passer à l'endroit désigné. Le chauffeur a refusé d'obtempérer à la directive », a expliqué M. Desjardins.

Hier après-midi, le faufilet a été traduit devant un comité de discipline qui a décidé de sévir.

SPEE ELECTRONIQUE

MITSUBISHI — **ROGERS** — **INFINITY** — **POLK AUDIO** — **JBL TANTOY** — **IMAGE** — **SONY** — **YAMAHA**

SONY Handycam

MODÈLE CCD-V9

- Handycam pro
- 420 000 pixels
- Effets spéciaux
- Zoom 6 à 1, comp., aut.

PRIX SPÉCIAL EN MAGASIN

368, RUE SAINTE-CATHERINE OUEST (Pres de la rue Bleury) **861-5451/5452**

AUDIOTRONIQUE

Epargnez 300\$

GRATUIT

Une maquette LSCF-3U et une pile 2 heures NP-77

Théorêt, candidat à la mairie de Laval

Le député libéral de Vimont prend la tête d'un nouveau parti politique municipal

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Le député libéral Jean-Paul Théorêt devient le deuxième candidat officiel à la mairie de Laval en prévision des élections du 5 novembre.

M. Théorêt, qui représente depuis 1985 le comté de Vimont à l'Assemblée nationale, annonce en effet aujourd'hui qu'il accepte de devenir le chef de file d'un nouveau parti municipal lancé par l'ancien directeur général de Laval, M. Marc Perron, avec la benédiction de la vice-première ministre du Québec, Mme Lise Bacon, et du sénateur libéral Pietro Rizzuto.

Le président de cette formation sera M. Perron, tandis que M. Giovanni Rizzuto, frère du sénateur, en devient l'organisateur en chef. Un nom pour le nouveau



Jean-Paul Théorêt

parti a été soumis au président des élections du Québec, M. Pierre-F. Côté, pour approbation, mais les hautes instances du parti ne savaient pas encore hier soir si le nom avait été accepté.

M. Théorêt est ainsi le second candidat à la mairie de Laval, après Mme Pierrette Roussin du Parti lavallois (PL).

Au Parti du ralliement officiel des Lavallois (PRO), dont le maire Claude Lefebvre est chef, il semblerait que le candidat à la mairie sera M. Gilles Vaillancourt. Le successeur de M. Lefebvre sera officiellement connu le 7 juin lors d'un congrès.

Des appuis politiques

Si la «marraine» des députés libéraux, Mme Lise Bacon, a décidé d'appuyer ouvertement la candidature de M. Théorêt, il n'en est pas de même pour les trois autres

représentants du gouvernement Bourassa dans l'île Jésus.

En effet, MM Jean-Pierre Belisle (Mille-Iles), Jean Joly (Fabre) et Guy Belanger (Laval-des-Rapides) ont annoncé hier que pour éviter tout malentendu ils s'abstiendraient de toute intervention personnelle lors de cette élection municipale. Ils ont ajouté qu'ils travailleront avec autant d'ardeur que par le passé avec l'administration qui sera choisie en novembre par la communauté lavalloise.

«Le Parti libéral du Québec à Laval, en tant que formation politique, entend officiellement rester neutre dans cette élection municipale. Le processus démocratique doit se dérouler sans intervention de quelque autre niveau de gouvernement», disent-ils.

Hier soir, il était question que M. Théorêt profite de son entrée sur la scène municipale pour annoncer immédiatement sa démission comme membre de l'Assemblée nationale. La loi accorde six mois au premier ministre pour tenir une élection partielle. Mais il se pourrait que M. Bourassa ne déclenche pas d'élection partielle à cause de l'imminence des élections générales provinciales.

Les noms de Me Philippe Garceau et de M. Robert Piquette, respectivement président et vice-président de l'Association libérale de Vimont, sont suggérés comme successeurs possibles de M. Théorêt comme candidat de ce parti.

Ghali rejette la politique de la main tendue du maire Laurin

FLORIAN BERNARD

■ Le conseiller municipal François Ghali, chef du parti de l'Alliance municipale, a refusé le poste de membre du Comité des priorités que lui a offert le maire Marcel Laurin, de Saint-Laurent. M. Ghali a en outre démissionné de tous les autres postes qu'il occupait, notamment au Comité du budget, pour ne conserver que sa charge de simple conseiller municipal.

Au cours d'une entrevue à La Presse hier, M. Ghali a déclaré qu'il a pris cette décision dans le but d'éliminer toute équivoque quant à son indépendance politique face à l'équipe du maire Marcel Laurin. Il a tenu à préciser qu'il n'a conclu aucune alliance avec le parti du maire et qu'il demeure opposé à ce dernier dans de nombreux dossiers, y compris celui du Nouveau Saint-Laurent.

M. Ghali a déclaré que son refus de boycotter les assemblées, de même que son opposition à une tutelle du gouvernement, ne doivent pas être interprétés comme étant une approbation des politiques et de la philosophie du maire Marcel Laurin.

Par ailleurs, M. Ghali a nié formellement avoir reçu des menaces reliées au dossier du Nouveau Saint-Laurent ou à sa présence aux assemblées, de même qu'il a nié avoir obtenu un permis de port d'arme de la Sûreté du Québec. Il estime que ces informations ont été véhiculées par des adversaires politiques, dans le but de nuire à sa réputation.

Il a souligné que sa décision d'occuper son siège aux assemblées a été prise par l'exécutif du parti, sans qu'il y ait eu de menaces. M. Ghali a conclu en affirmant que le devoir d'un élu est de siéger et qu'il ne dérogera pas à cette discipline parce qu'elle est à la base du système démocratique.

L'administration Doré clouée au pilori

■ Même si elle a été clouée au pilori par un «tribunal populaire», l'administration Doré n'a pas l'intention de revenir sur sa décision de permettre l'avènement d'une résidence pour étudiants dans le quartier Pointe-Saint-Charles.

Devant l'hôtel de ville, hier, des groupes de défense des assis-

tés sociaux ont organisé un «procès» très coloré, à l'issue duquel la Ville de Montréal a été reconnue coupable d'inaction face aux pertes d'emplois et à la gentrification du Sud-Ouest de Montréal.

La principale «preuve» citée devant le tribunal a été le projet de résidences pour étudiants que l'université McGill a l'intention d'aménager dans un immeuble

industriel pratiquement désaffecté qu'elle a acquis l'an dernier.

Ce projet nécessite un changement de zonage, qui a déjà été approuvé en première lecture par le conseil municipal. Mais à la demande du comité-conseil d'arrondissement, l'administration municipale a dû procéder à une consultation publique avant d'adopter définitivement le changement de zonage.

CONCOURS
DÉCOUVREZ
VOTRE CADEAU
SOLEIL
de la Banque Laurentienne



DEVENEZ CLIENT ET COUREZ LA CHANCE DE
GAGNER INSTANTANÉMENT
UN CADEAU SOLEIL

Nouveaux clients: Ouverture d'un compte et dépôt minimum de 500 \$*

Clients actuels: Dépôt minimum de 1 000 \$*

À GAGNER

50 lecteurs de cassette / récepteur FM stéréo / AM Walkman Sport Sony (valeur approximative de 99 \$)

250 glacières Thermos 850 de 8 litres (valeur approximative de 24,95 \$)

3000 serviettes de plage Caldwell (valeur approximative de 16 \$)

PLUS Tirage de 5 Grands Prix de 5 000 \$ en chèques de voyage American Express, les chèques de voyage privilégiés de la Banque Laurentienne.

Le concours se termine à l'épuisement des coupons soleil ou, au plus tard, le 9 juin 1989 à 17h00.

INFORMEZ-VOUS DÈS MAINTENANT DES CONDITIONS DE PARTICIPATION!

* Les sommes doivent être déposées pour une période minimale de 60 jours. Pour les clients actuels, les sommes doivent provenir d'une autre institution financière. La seule preuve de participation acceptée est un chèque tiré de telle autre institution.

RÈGLEMENTS OFFICIELS DISPONIBLES DANS LES SUCCURSALES PARTICIPANTES.

BANQUE LAURENTIENNE
DU CANADA

On vous donne les moyens.

Parc-Extension: le chef de l'Alliance municipale enfourche le cheval de la lutte au communisme

AGNÈS GRUDA

■ Le chef du parti de l'Alliance démocratique de Montréal, M. Panayotis Kyriacou, a enfourché hier le cheval de la lutte au communisme pour lancer sa campagne en vue de l'élection partielle dans le district Parc-Extension.

M. Kyriacou remplace, à la tête de l'Alliance, l'ex-conseiller Sofo-kis Rasoulis, reconnu coupable de fraude en février dernier. L'élection visant à combler le siège vacant par le départ de M. Rasoulis aura lieu le 28 mai.

M. Kyriacou a convoqué les médias, hier, pour leur faire cette révélation: le candidat du Rassemblement des citoyens de

Montreal, M. Costas Vracas, est un des leaders du Parti communiste du Canada.

Des preuves? «Il est président de l'Association des travailleurs grecs. C'est un fait bien connu qu'ils sont associés au Parti communiste.»

«Pour lui, tout ce qui est lié au mouvement des travailleurs, c'est du communisme», a rétorqué M. Vracas, qui a conseillé à M. Kyriacou de s'occuper plutôt de son programme.

M. Kyriacou a d'autre part affirmé qu'il avait l'intention de «sauver» le parti de l'Alliance démocratique, et qu'il avait vendu son école de conduite pour pouvoir s'en occuper à plein temps.

Succès de la «Journée grand ménage»

■ La grande opération «Journée grand ménage» organisée samedi dernier par la Ville de Montréal, a permis de débarrasser des milliers de citoyens d'un grand total de 5 470 tonnes métriques de meubles, vieilles bicyclettes et gros morceaux hétéroclites traînant dans les placards et sous-sol de tout le territoire.

Il a fallu pas moins de 2035

voyages de camions de six et dix roues pour disposer de ces tonnes de déchets.

Par ailleurs, les autorités municipales tiennent à rappeler aux citoyens que le blitz de collecte est terminé. On peut toutefois convenir d'arrangements pour l'enlèvement de ces gros morceaux en téléphonant au 872-3434 ou au Bureau Accès Montréal le plus près.

Bonne Fête Maman!

40% de rabais sur BOUCLES D'OREILLES à diamants OR 14K DIAMANTS		Bracelets rigides 10k 2 MM 70\$ 3 MM 105\$ 4 MM 135\$ 5 MM 175\$ 6 MM 210\$
MAMAN 10K 59\$ 44\$	JONG SEMI-ÉTERNITÉ 7 DIAMANTS 249\$	Grand Maman Poids total 0.08 162\$ 0.10 183\$ 0.14 223\$ 0.15 383\$ 0.16 295\$ 0.28 458\$ 0.30 372\$ 0.35 555\$ 0.46 692\$ 0.57 848\$
GRAND MAMAN 10K REG.: 49\$ SPECIAL 37\$	15 DIAMANTS BAGUE GEM 3 832\$	PENDENTIF à DIAMANT 159\$ 254\$
BAGUE 6 DIAMANTS 457\$	BAGUE MAMAN 10K 1 DIAMANT 179\$	PIERRE DE NAISSANCE 119\$

Porcelaines: LLADRO - NAO - ARMANI - LIMOGES
CESSARO - CAPODIMONTE

Très grand choix de perles cultivées et d'eau douce à des PRIX IMBATTABLES

TRÈS GRAND CHOIX ALLIANCES À DIAMANTS
RÉDUITES DE 25% À 50%

35% de réduction
collection complète de montres
GARANTIE 3 ANS
SEIKO
SEIKO LASSALE MOVADO RAYMOND WEIL PULSAR
MICHEL HERBELIN BULOVA CITIZEN SWATCH LORUS TIMEX

PLUMES
MONT BLANC - S.T. DUPONT - CROSS - SHEAFFER - PARKER

BIJOUTERIE le roy
7139, rue ST-HUBERT
(coin Jean-Talon)
MONTRÉAL
277-3127

Québec fera connaître sa politique de garde à l'enfance dans « quelques jours »

GILLES NORMAND
du bureau de La Presse
QUÉBEC

■ La ministre déléguée à la Condition féminine, Monique Gagnon-Tremblay, fera connaître dans quelques jours, avant le dépôt du budget Levesque, sa politique d'ensemble sur les services de garde d'enfants.

C'est ce qu'elle a déclaré à la presse, hier, tout en demeurant des plus sibyllines quant à son contenu budgétaire.

Entre-temps, les conseils d'administration de quelque 350 garderies sans but lucratif sont plus déterminés que jamais à remettre leur démission en bloc, dans l'éventualité où le gouvernement Bourassa supprimerait les subventions directes aux établissements.

« Les crédits sont votés, je ne vois pas ce qui pourrait apparaître de plus dans le budget, à moins qu'on décide de nous donner plus que le montant de \$43 millions prévu », a souligné Mme Gagnon-Tremblay sur un ton blagueur. « L'important, à-t-elle enchaîné avec conviction, c'est de préserver les acquis. »

La ministre, qui a mentionné que la situation était angoissante dans d'autres provinces aussi, a ajouté qu'elle avait renoncé, depuis le dépôt du budget fédéral, « aux bonifications auxquelles elle avait pensé, à la suite de la commission parlementaire tenue sur les services de garde ».



Monique Gagnon-Tremblay

Mme Gagnon-Tremblay a précisé que des discussions avaient toujours cours entre le président du Conseil du trésor, le ministre des Finances et elle-même pour explorer les diverses avenues possibles pour trouver le manque à gagner de \$48 millions, que vient d'infliger aux services de garde le gouvernement Mulroney dans la seule première année de son récent budget.

La ministre a précisé qu'elle privilégiait toujours les formules qu'elle avait retenues à l'issue de la commission parlementaire, c'est-à-dire soit la formule dite mixte ou celle des 45 p. cent des coûts accordés aux parents et le reste aux garderies. Elle a écarté l'hypothèse selon laquelle on pourrait modifier la formule des subventions pour donner davantage d'argent aux parents. « Quant à moi, ce n'est pas là un moyen d'aider les services de garde », a-t-elle dit.

Les garderies se mobilisent contre les compressions budgétaires

Les conseils d'administration démissionneront en bloc

GEORGES LAMON

■ Les garderies de Québec n'entendent pas rester inactives face aux compressions budgétaires que s'apprête à imposer le ministre des Finances du Québec, M. Gérard D. Levesque, dans les services de garde, à la suite du budget Wilson.

Un regroupement de garderies, La concentration interrégionale, a fait confirmer l'authenticité des faits révélés par une fuite du ministère des Finances.

Tout indique que l'objectif gouvernemental est de retirer les subventions aux garderies pour consacrer ces sommes au programme d'aide financière aux familles. Les dépenses de ces programmes sont partagées entre les gouvernements fédéral et québécois. Dans son énoncé de politique sur les services de garde, ce dernier estimait à quelque \$513 millions pour les trois prochaines années les subventions destinées aux garderies.

Aussi le 16 mai l'organisme qui regroupe 300 garderies sans but lucratif, réagira-t-il à cette décision gouvernementale en déclarant la fermeture de toutes les garderies. À l'occasion de cette manifestation, les garderies entendent bien mettre en garde le gouvernement du Québec pour qu'il ne touche pas aux subventions quotidiennes de \$4,50 à \$9 consenties aux parents d'enfant en garderie.

Et si le ministre Gérard D. Levesque veut réduire les subventions, les conseils d'administration de toutes les garderies démissionneront en bloc. Ils inviteront l'Office de garde à venir « gérer l'ingérable », comme le soulignait M. André Remillard, porte-parole du groupe.

Pour M. Remillard, il va de soi que cette mesure entrainera à

court terme la fermeture des garderies qui déjà doivent fonctionner avec des budgets trop serrés.

« Les garderies seront ainsi incapables de gérer leur organisme faute de ressources financières », a insisté M. Remillard. Déjà, les parents doivent assumer des coûts journaliers de \$17 à \$20 à raison

d'environ \$100 par semaine. Si on coupe les subventions, cela signifiera des hausses de cinq à sept dollars par jour. Situation qui deviendra intolérable puisqu'elle enlèvera aux garderies toute possibilité de fonctionner adéquatement. On ne fait que reporter le problème sur les épaules des pa-

rents et des garderies, lesquelles sont déjà au bout de leur rouleau. »

Actuellement, selon M. Remillard, une famille de deux adultes et deux enfants fonctionnant avec un budget de \$15000 reçoit une subvention quotidienne de \$10,50 par enfant.

L'Office des services de garde n'a pas les ressources pour prendre la relève

Presse Canadienne
QUÉBEC

■ L'Office des services de garde à l'enfance (OSGE) n'a pas les ressources nécessaires pour assumer la tutelle des garderies sans but lucratif du Québec, advenant la démission en bloc des conseils d'administration de ces établissements.

« Si ça arrive, je ne sais pas comment on va faire. Peut-être qu'on va sortir avec nos pancartes

en même temps que les garderies », a indiqué M. Gilles Emond, porte-parole de l'organisme gouvernemental.

Après avoir promis \$500 millions en trois ans aux services de garde, le gouvernement Bourassa revient aujourd'hui à un discours d'austerité. La politique québécoise sur les garderies dépend largement, en effet, des largesses d'Ottawa. Or au lieu du festin promis, le budget Wilson n'a laissé que des miettes à ce chapitre.

Le porte-parole de l'OSGE a re-

connu que l'organisme ne pourrait faire face techniquement à un mouvement massif de démission dans les conseils d'administration des garderies.

« Nous n'avons ni les ressources humaines ni les ressources techniques pour mettre 350 garderies en tutelle. Juridiquement, je doute même que nous puissions le faire, les garderies étant toutes des institutions privées », a dit M. Emond.

Ce dernier se dit tout de même optimiste : « Ça n'arrivera pas ».

Les gouvernements doivent cesser de taper sur les parents, affirme un sous-ministre

FRANÇOIS FOREST

■ Alors que le programme national des garderies est reporté et qu'on prête au gouvernement Bourassa l'intention de couper toute subvention directe aux garderies, ce qui hausserait le tarif quotidien, un sous-ministre du Secrétariat à la Famille, M. Aubert Ouellet, a déclaré qu'il était grand temps que les « gouvernements cessent de taper sur la tête des parents ».

Il a ajouté qu'entreprises et syndicats devraient aussi faire leur part en créant et revendiquant des conditions de travail compatibles avec les responsabilités des parents.

S'adressant à titre de panéliste

au colloque « La Famille... quelles familles? » organisé par les Centres des services sociaux (CSS), M. Aubert Ouellet a indiqué qu'on ne s'était pas assez interrogé sur les raisons qui expliqueraient le faible taux de natalité (1,4 enfant) que connaît le Québec.

Il a appuyé sa démonstration sur un sondage réalisé par le secrétariat en décembre dernier, qui affirme que pour 90 p. cent des Québécois, la famille vient en tête de liste des valeurs à préserver. Les Québécois les plus inquiets sont à 66 p. cent ceux qui gagnent plus de \$30000. Ils expliquent les obstacles à la natalité par la difficulté de concilier les enfants et l'emploi et à administrer un budget familial insuffisant.

Plus du tiers des Québécois sont insatisfaits du nombre d'enfants qu'ils ont, et, en majorité, ils en voudraient plus : l'idéal étant 2,9 enfants par famille.

Cette donnée, ajoutée à la perception qu'ont les travailleurs des CSS qu'on paye beaucoup pour supporter les enfants de l'aide sociale et bien peu pour aider les familles en difficulté, a amené Mme Monique Simard, de la CSN, à se demander si le Québec ne vit pas une « cassure » démographique où les richesses et les pauvres ont tendance à faire plus d'enfants pendant que la classe moyenne s'interroge encore sur la pertinence de « faire des enfants » devant l'insécurité économique grandissante.

LOUER SANS ENGAGEMENT INSTALLATION GRATUITE

● 110% D'OPTION D'ACHAT
● AUCUN DÉPÔT

Location à court ou long terme, sans aucun engagement, plus notre fameux 110% d'option d'achat. Qui essayez avant d'acheter. SEULEMENT CHEZ LOCATEL!

1800 MINUTES GRATUITES

à partir de **2795**** MOIS

BRANCHEZ-VOUS SUR NOS 35 ANS D'EXPÉRIENCE EN LOCATION

MONTREAL 5591 rue Paré
735-3000 (A) MOTOROLA

Cellulaire Plus

LOCATEL COMMUNICATIONS

* Disponible avec le service en or.
** Basé sur une entente annuelle.

PRÊTS
commerciaux seulement
sans nantissement.
Rapid Finance Co. Ltd.
342-4488

ENTREPOSAGE DE FOURRURES
par des experts

Comparez nos prix pour l'entreposage, l'assurance et le traitement «Lusterized» des fourrures et profitez de notre expertise dans les réparations et le remodelage.

• Cueillette et livraison rapides

NICHOLAS

3929, rue Wellington • 769-2767



Les professionnels de la santé manifestent

Vêtus des traditionnels sarraus blancs, près de 250 professionnels de la santé ont manifesté au centre-ville de Montréal hier après-midi pour dénoncer « la mauvaise foi patronale » dans les négociations pour le renouvellement de leur convention collective. Au nom de leurs 12000 collègues, les manifestants ont aussi tenu à montrer à la population qu'« après tout, il n'y a pas que des infirmières et des médecins dans le réseau de la santé ».

PHOTO PAUL-HEURI TALBOT, La Presse

Louise Chénard ne peut réintégrer son emploi

Presse Canadienne

■ L'auxiliaire familiale Louise Chénard, congédiée par le Centre de Services Sociaux Ville-Marie (CSSVM) pour sa connaissance insuffisante de l'anglais, ne pourra réintégrer sa fonction et toucher les \$10 000 à \$20 000 en salaire perdu, comme l'ordonnait récemment le commissaire du travail, Paul Dufault.

Cette décision sera réexaminée par la Cour supérieure, mais dans l'intervalle, le Centre Ville-Marie a demandé au même tribunal la permission de ne pas exécuter l'ordonnance du commissaire Dufault.

Le juge Jean-Jude Chabot a acquiescé hier à cette demande.

Dans son jugement de 44 pages, le juge Chabot examine sommairement les faits et les motifs d'appel du Centre Ville-Marie.

Le Centre Ville-Marie a retenu le service de Louise Chénard le 8 mai 1985 à titre d'aide auxiliaire. Lors de l'entrevue d'embauche, elle déclare ne pas être bilingue mais capable de se débrouiller en anglais.

Après 18 mois auprès de Mme Prosser, Louise Chénard est remerciée de ses services.

Albert-Prévost: rien ne va plus à l'urgence

FRANÇOIS BERGER

■ L'engorgement maintes fois dénoncé de l'urgence psychiatrique du pavillon Albert-Prévost, dans le Nord de la métropole, a fait « déborder » l'humeur du personnel infirmier de cet établissement rattaché à l'hôpital Sacré-Coeur.

Les infirmières ont en effet décidé hier matin de cesser le travail, pour protester contre les « conditions invivables » de l'urgence où 21 patients sont entassés dans une salle exigüe prévue pour six patients au maximum et où il n'y a qu'une seule toilette.

La direction d'Albert-Prévost a de son côté lancé un appel au Conseil régional de la santé et des services sociaux du Montréal métropolitain (CRSSMM) afin qu'on trouve pour ses patients des places dans d'autres établissements de santé. Le conseil n'avait pas encore répondu au SOS d'Albert-Prévost en fin d'après-midi hier. La surpopulation dans les services d'urgence touche d'ailleurs la majorité des hôpitaux.

« Il ne s'agit pas d'une grève,

mais d'une journée d'étude », a indiqué Mme Lise Primeau, porte-parole du syndicat des infirmières d'Albert-Prévost, affilié à la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec (FIIQ), actuellement en négociation avec le gouvernement.

Le débordement était partiel hier, puisque l'urgence continuait à admettre des patients. Deux infirmières se relayaient auprès des malades.

Le syndicat réclame la fermeture pure et simple du service d'urgence, où les patients sont obligés d'attendre jusqu'à trois semaines avant de pouvoir être hospitalisés à Albert-Prévost, qui compte 134 lits. À défaut de fermer l'urgence, le syndicat demande que l'établissement refuse d'admettre les patients en provenance d'autres hôpitaux.

Selon M. Michel Gauthier, porte-parole de la direction de l'hôpital Sacré-Coeur, 11 des 21 patients se trouvant à l'urgence du pavillon psychiatrique y sont depuis sept jours. Selon le syndicat, certains patients y restent jusqu'à 24 jours.

Pierre Foglia



La chronique de Pierre Foglia n'est pas publiée aujourd'hui. Elle reprendra sa place habituelle en page A5, samedi.

Obtenez sans tarder jusqu'à 2000\$ sur des options Toyota

EXERCEZ VOS OPTIONS

Choisissez votre nouvelle Toyota et habillez-la des options dont vous avez toujours rêvé. Apportez votre chèque-options Toyota et obtenez tous les détails.

Passez vite faire une bonne affaire

L'OFFRE SE TERMINE LE 20 MAI 1989.

PEA Cette offre ne s'applique pas à la Camry LS, la Cressida, la Corolla Sport et la Land Cruiser. Le véhicule doit être vendu et livré avant le 20 mai 1989. La campagne "Exercez vos options" se termine le 20 mai 1989.

FAIRVIEW TOYOTA

12, AUTO PLAZA, POINTE-CLAIRE, QUE.
Tel.: (514) 694-1510

SPINELLI TOYOTA

561, BOUL. ST-JOSEPH
LACHINE, QUE.
Tel.: (514) 634-7171



Québec poursuit la Consol pour le déversement d'huile contaminée

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse
QUÉBEC

■ Le gouvernement du Québec poursuivra la Consolidated-Bathurst pour le déversement d'huile contaminée aux biphényles polychlorés (BPC) survenu dans la rivière Saint-Maurice au début d'avril.

Hier, le ministère de l'Environnement a fait connaître sa décision de porter plainte contre la compagnie papetière, en vertu de l'article 20 de la Loi sur la qualité de l'environnement, et de l'article 9 du règlement sur les déchets dangereux. Ces deux dispositions stipulent que personne ne peut impunément déverser dans l'environnement des produits qui constituent une menace à la santé.

La poursuite, déposée hier au Palais de Justice de Trois-Rivières, peut déboucher sur des amendes allant de \$6000 à \$250000. La date de comparution a été fixée au 20 juin.

Rappelons que ce déversement accidentel de 1500 litres d'huile contaminée aux BPC était survenu le 4 avril dans la baie de Shawinigan. Au ministère, on assure

que la nappe d'huile n'a pas atteint la prise d'eau potable de la ville. Toutefois, le jour même, à l'Assemblée nationale, le ministre de l'Environnement, Mme Lise Bacon avait soutenu ne pas savoir — 24 heures après l'incident — s'il comportait un risque pour la santé.

Le ministère avait ouvert une enquête deux jours plus tard, le 6 avril. Il avait même effectué une perquisition à la Consol, division Belgo. Ses enquêteurs s'étaient heurtés à la Gendarmerie royale qui faisait un raid identique pour l'environnement Canada.

La décision de Québec d'initier des poursuites, en plus des procédures entamées par Ottawa il y a quelques semaines, risque de soulever des problèmes en raison du partage de la compétence sur l'environnement entre les deux paliers de gouvernement, explique-t-on en coulisses.

Au ministère, on rappelle que le dossier environnemental de la Belgo n'est guère enviable. La compagnie papetière depuis longtemps est soupçonnée de dépasser systématiquement les normes quant aux déversements de produits chimiques — provenant de la fabrication du papier — dans l'eau.

Hydro-Québec suggère aux villes de planter des arbres plus petits

À cause des fils électriques, l'on doit élaguer les grands arbres

ANDRÉ NOËL

■ Les villes doivent cesser de planter des grands arbres sous les fils électriques, a dit hier le conseiller en environnement d'Hydro-Québec pour la région du Saint-Laurent, André Boisvert, au cours d'une conférence.

« Il faut en finir avec cette époque où les villes dépensent des millions de dollars pour planter des grands arbres et où nous devons passer ensuite avec des scies pour les élaguer », a dit M. Boisvert.

M. Boisvert a suggéré à une cinquantaine de spécialistes en environnement des municipalités de la Communauté urbaine de Montréal de planter des espèces d'arbres plus petits.

Un document d'Hydro-Québec, intitulé « Le bon arbre au bon endroit », propose déjà aux propriétaires de résidences de planter des espèces comme le pommier de sargenter, le marronnier à petite fleur, l'amélanchier du Canada et l'érable de Norvège Globe, qui ne dépassent pas sept mètres.

En revanche, les érables argentés qui bordent plusieurs rues de Montréal dépassent largement les 10 mètres, soit la hauteur des fils électriques.

Depuis une dizaine d'années, Hydro-Québec a commencé à doubler la charge sur les fils, la fai-

sant passer de 12 000 à 25 000 volts. Les fils deviennent alors beaucoup plus sensibles. En 1988, six p. cent des pannes à Montréal étaient attribuables au frottement des branches.

La société d'État accorde des contrats à des firmes privées pour élaguer les arbres. Les firmes passent sur les rues à tous les deux ans. Au cours d'une entrevue, M. Boisvert a reconnu que plusieurs arbres ressemblent après à des fourches à l'envers.

« Ce n'est pas très esthétique, a-t-il admis. Mais que voulez-vous qu'on fasse? On ne peut pas se permettre de risquer des pannes. »

Pierre-Émile Reray, administrateur du parc Mont-Royal, a cependant indiqué que le module des parcs de la Ville de Montréal est très mécontent face à l'élagage excessif des arbres. « C'est affreux, a-t-il dit. Ils élaguent beaucoup trop. La meilleure solution, c'est l'enfouissement des fils. »

M. Boisvert a rétorqué que l'enfouissement coûtait très cher et posait des problèmes de sécurité aux employés d'Hydro-Québec. Les conduites souterraines souffrent aussi de corrosion à cause de l'emploi massif de sel en surface, a-t-il ajouté.

Environ 125 000 arbres sont situés près des lignes électriques sur l'île de Montréal. Le réseau des fils électriques a une longueur totale de 6 300 km sur l'île, dont environ la moitié est enfouie.

\$800 000 de Montréal pour dépolluer Pointe-Saint-Charles

AGNÈS GRUDA

■ La Ville de Montréal consacrera \$800 000 à la dépollution de deux terrains de Pointe-Saint-Charles, où 84 familles attendent depuis plus d'un an la mise en chantier de leurs logements coopératifs.

M. John Gardiner, responsable de l'habitation au sein du comité exécutif, a annoncé la nouvelle hier soir aux représentants des coopératives.

Pendant ce temps, du côté de Québec, on affirmait que les négociations avec Montréal n'étaient pas encore tout à fait terminées, et qu'une incertitude subsistait quant au nombre total de logements que la SHQ accepterait de subventionner.

Une porte-parole du ministère des Affaires municipales, Mme Sylvie Marier, a laissé entendre que M. Gardiner avait répandu la bonne nouvelle un peu prématurément. L'entente devrait se conclure très prochainement, a toutefois indiqué Mme Marier.

Selon l'entente conclue entre le gouvernement provincial et la Ville de Montréal, l'administration municipale sera responsable du coût de dépollution des deux terrains contaminés. L'un des deux terrains ayant déjà été vendu, à 75 p. cent de sa valeur marchande, la ville consacra \$200 000 pour la décontamination.

Dans le cas du second terrain, Montréal le cédera pour la somme symbolique d'un dollar aux coopératives, au lieu de le vendre pour \$600 000. Cet argent servira à financer la décontamination.

Pour sa part, la Société d'habitation du Québec participera indirectement aux frais de dépollution, en acceptant de reconnaître un coût plus élevé pour la construction de chaque logement.

Les détails qui demeurent à régler concernent le nombre de logements qui seront construits sur l'un des deux terrains. La ville parait en vouloir 72, alors que la SHQ est prête à en subventionner 60, a-t-on indiqué au ministère des Affaires municipales.

L'Alberta accepte les BPC de Saint-Basile

Presse Canadienne
EDMONTON

■ Le gouvernement albertain a décidé de passer outre à l'interdiction d'importer des déchets dangereux pour accepter à titre exceptionnel les BPC de Saint-Basile-le-Grand.

Le ministre de l'Environnement, Ralph Klein, a indiqué que les 3 600 tonnes métriques de BPC seront acheminées par rail jusqu'à la municipalité de Knight, en Alberta.

Le premier envoi devrait avoir lieu le mois prochain. Le gouvernement québécois défraiera les coûts de l'opération évaluée à environ \$4,5 millions.

Avec



pas de surprise!

GM offre un taux de crédit fixe de 9,9% pour un terme de 48 mois sur toutes les voitures GM neuves, les camionnettes compactes y compris les Blazer/Jimmy et maintenant sur certains grands pick-up*

Cette offre prend fin le **12 mai 1989**

9,9%

Économisez avec Location PlusSM pour la location au détail!

**Taux de crédit fixe
durant 48 mois.**

Ça, c'est GM aujourd'hui

Voyez votre concessionnaire GM participant pour tous les détails sur les tarifs de Location PlusSM. Offre en vigueur du 20 avril au 12 mai 1989.

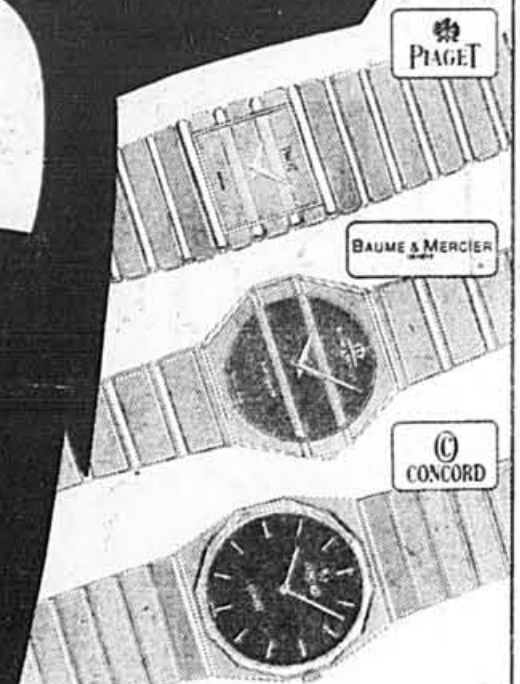
*Le taux de crédit à 9,9% s'applique à toutes les voitures GM, aux camionnettes compactes S/T-10 et S/T-15, aux grands pick-up C/K (excluant les modèles R/V avec cabine multiplace, châssis-cabine et cabine boni) et aux S/T Blazer et Jimmy neufs 1989 et 1988 achetés à partir du stock d'un concessionnaire participant après le 20 avril 1989. Offre en vigueur pour les achats au détail seulement. Elle ne s'applique pas aux commandes à l'usine, aux parcs et aux véhicules de location au détail. L'acheteur devra assumer au moment de la transaction toutes les taxes applicables, incluant la taxe fédérale d'accise, les frais d'immatriculation et de transport. Cette offre est réservée aux acheteurs au détail finançant leur achat pour une durée maximum de 48 mois auprès de GMAC. Crédit sujet à l'approbation de GMAC. Cette offre peut s'appliquer au montant d'achat total du véhicule. Voyez votre concessionnaire GM participant pour tous les détails. Cette offre prend fin le 12 mai 1989.



**VOTRE
HEURE de GLOIRE
EST
ARRIVÉE!**

40%
DE RABAIS

sur le prix suggéré
de ces grandes marques.
(Modèles pour hommes
ou femmes)



Chic!

Des montres de grand luxe à prix de liquidation. Toutes nos montres de marque CORUM et MOVADO sont aussi vendues à 40% de rabais. Pour un temps limité.

Manquez pas ça!



SEULEMENT

au 937 est, rue Bélanger à Montréal
(514) 279-4527
Grandes cartes de crédit acceptées

**Un cahier spécial à ne pas manquer samedi
dans... La Presse**



La Corporation professionnelle
des administrateurs agréés
du Québec

TÊTES D'AFFICHE

Guy Pinard



**Gilles Au-
mais**, président de la Fondation des pompiers du Québec pour les grands brûlés, a récemment remis à la Fondation de l'Hôtel-

Dieu de Montréal un chèque de \$272052,47, soit le fruit de la vente des billets de la Lotopompier 1988.

La Chambre des notaires du Québec a récemment honoré quatre des siens en leur remettant le trophée Pierre Duquet, du nom du premier notaire né en sol québécois. Les lauréats sont **M^r Paul Dolan**, président du conseil et chef de la direction du Groupe Coopérants, **M^r André Cossette**, du ministère de la Justice, **M^r Guy Bélisle**, qui effectue un retour à la pratique du notariat après 20 ans à la mairie de Saint-Eustache, et **M^r Gabriel Bernard**, président du Comité de relance de Murdochville, mis sur pied en 1987 après la fermeture de la mine Gaspé.

Oscar Fernandez, ambassadeur d'Argentine au Canada, rencontrera les membres et les sympathisants de l'Institut Canada-Argentine pour la première fois à l'occasion de la fête nationale des Argentins le 19 mai, à 19h, au 2070, rue Peel.



Le troisième bal de la Fondation des amis du Musée d'art contemporain de Montréal le 18 mai, à 18h30, à l'hôtel Le Méridien, en sera un d'avant-garde, sous la direction de **Vasco Ceccon** et **Claudette Marullo**, respectivement président et vice-présidente. Le designer **Philippe Dagenais** a conçu un décor qui a exigé l'achat de 1000 mètres de tulle. Les éclairages et les effets spéciaux sont une création de **Pierre Desroches**. Renseignements: 873-4745.

Le lancement du didactiel *Apprentissage du braille abrégé*, conçu et développé par **Colette**



Une 2e place pour Concordia

L'Université Concordia a mérité la deuxième place, à Washington, lors du marathon GM/SAE Methanol. Lors de ce concours organisé par GM auprès des universitaires invités à modifier une voiture afin qu'elle puisse fonctionner au méthanol, les concurrents reçoivent des points pour le mode de conversion, le démarrage à froid, les émissions polluantes, le bruit, l'accélération, et la performance sur route lors d'un rallye de 1770 km. L'Université Concordia a recueilli 653 points, terminant au deuxième rang derrière l'Université du Tennessee (764 points). Au volant de la voiture, on aperçoit **Martin Smith**, capitaine de l'équipe.

Dubuisson, professeur au Département de linguistique de l'UQAM, aura lieu cet après-midi à 17h, au pavillon Judith-Jasmin de l'université. A la même heure, à la galerie Michel-Tétrault, 4260, rue Saint-Denis, les Editions Triptyque procéderont au lancement d'oeuvres nouvelles de **Jean-Marc Lémelin**, **Marc-André Paré**, **Nathalie Parent**, **Louise de Gonzague Pelletier** et **Joël Pourbaix**.

L'inauguration de l'exposition «Le nu», qui réunit des aquarelles et des dessins de **Léo Yersa**, débutera à 19h ce soir, à la maison de la culture Côte-des-Neiges.

Nicole et Gérard Valade, du Conseil pontifical de la famille, prononceront une causerie sur la famille ce soir à 19h30, au 4760, rue Hochelaga. Renseignements: 255-7708.

Le ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, **Yvon Picotte**, coprésident de l'Agence Québec/Wallonie-Bruxelles pour la jeunesse, inaugurera demain à 11h30, aux bureaux de l'agence, 800, boulevard de Maisonneuve est, une exposition qui illustrera les cinq premières années de coopération entre le Québec et la communauté française de Belgique. Renseignements: 873-4355.

Le vernissage des oeuvres de **Fernand Leclerc Churchill** aura lieu demain à midi, au 1682, rue Sainte-Catherine est. Renseignements: 524-9991.

Georges Pouliot fils, président de Georges Pouliot Fourrures, est heureux de souligner que cette entreprise de la rue de la Roche célèbre cette année son 75^e anniversaire de fondation.



La direction du centre d'exposition du Vieux-Palais, à Saint-Jérôme, procédera au vernissage de deux expositions demain à 19h. «Le chercheur de trésor» réunira des oeuvres de **Robert Pelletier**, tandis que «Le bestiaire laurentien» propose les oeuvres de **Domingo Cisneros**.

Jean de Grandpré et **Rowland Frazee** ont accepté la présidence de la campagne de fi-



Le Royal 22e Régiment en fête!

Le Royal 22e Régiment célèbre cette année son 75^e anniversaire de fondation, et au-delà de 350 convives lui ont rendu hommage lors d'un récent dîner-gala. Les convives étaient accueillis à la porte par le brigadier général **Jean-Jacques Morneau**, qu'on retrouve en compagnie du colonel honoraire **Roger D. Landry**, président et éditeur de La Presse. Parmi les invités de marque, on notait la présence de **Bill McKnight**, ministre de la Défense, du major-général **Roland A. Reid**, colonel du régiment, ainsi que celle de **Rowland C. Frazee** et du colonel **Jean Ostiguy**, co-présidents de la soirée.

PHOTO REMI LEMÉE, La Presse

nancement de la Fondation de l'hôpital de Montréal pour enfants, qui débutera le 30 mai

avec un objectif de \$40 millions. Renseignements: 934-4846.

Les étudiants en doctorat ont jusqu'au 15 mai pour soumettre à leur directeur de département leur candidature au Prix d'excellence de l'Académie des grands Montréalais. Ce prix d'une valeur de \$5000 sera remis à l'auteur de la thèse jugée la meilleure par un jury formé de représentants de la Chambre de commerce de Montréal, de l'Académie, de Bell Canada, et des doyens des quatre universités montréalaises. Renseignements: 288-9090.

A SAMEDI

Le cocktail annuel de l'Association des diplômés en sciences de la gestion de l'UQAM aura lieu le 18 mai, à 17h, à l'hôtel Le Quatre Saisons. Renseignements: 282-3010.

Les retrouvailles du 10^e anniversaire du Centre d'action bénévole de Boucherville seront célébrées le 16 mai, à 17h, à l'hôtel de ville de Boucherville. Renseignements: 655-9081.

La polyvalente Augustin-Norbert-Morin marquera son 25^e anniversaire, les 19 et 20 mai, par des retrouvailles ou-

Retrouvailles

vertes à tous les anciens. Renseignements: Gisèle Guénette, au 229-3571.

Les retrouvailles des diplômés de 1983-84 de la polyvalente Cavellier de LaSalle seront célébrées le 20 mai, à 20h. Renseignements: Isabelle Poirier, au 367-4646.

Tous les anciens élèves des frères du Sacré-Coeur sont conviés à des retrouvailles qui auront lieu le 21 mai. Rensei-

gnements: Marcel Beausoleil, au 1-835-2813.

La soirée de retrouvailles des finissants de 1983 de l'école secondaire Mont-de-la-Salle aura lieu le 10 juin, à 19h, à la bibliothèque de l'école. Renseignements: Chantal Rollin, au 667-0459.

Le centenaire du centre hospitalier de Charlevoix sera célébré par une fête qui aura lieu le 1^{er} juillet, et à laquelle sont conviés tous les anciens, bénéficiaires et employés. Renseignements: (418) 435-5150, poste 2101.

Découvrez l'Hôtel Renaissance au coeur de Montréal



89\$ seulement

TABLEAU DES TARIFS CORPORATIFS AUX COMPAGNIES:	
Crowne Plaza	104 \$
Delta Montréal	112 \$
Quatre Saisons	172 \$
La Citadelle	98 \$
Le Méridien	130 \$
Le Shangri-la	109 \$
Le Reine Elizabeth	115 \$
Renaissance du Parc	89 \$*

* Occupation simple/double, selon disponibilité
Hôtel Ramada Renaissance
3625, avenue du Parc
Montréal (Québec)
H2X 3P8

Procure 500 points
au membre du club
CanadaPlus

Malgré la flambée des coûts de déplacement, l'avènement de nouveaux hôtels de luxe se concrétise au Renaissance dans le centre-ville de Montréal. Gâtez-vous pour seulement 89 \$ par nuit tarif corporatif.

- Centre de conditionnement physique
- Dîner dans une ambiance chic ou de bistro
- Service aux chambres et mini-bars • Journal fourni gratuitement

Composez le: 1-800-268-8998 À Montréal 288-6666

RAMADA RENAISSANCE

HÔTEL DU PARC

LE LUXE À BON COMPTE



Bien plus que caprice ou coquetterie, votre tenue vestimentaire est l'expression de votre personnalité. Le premier indice de votre bon goût. Et lorsque l'on parle de style et de raffinement, c'est spontanément que les hommes les plus élégants pensent aux Cours Mont-Royal: le classicisme racé de Mondo Uomo, la richesse des teintes et textures d'Emporio, la savante désinvolture de Club Monaco. Alors n'hésitez plus... Et souvenez-vous que dans le doute, il n'est pas toujours sage de s'abstenir!

"J'hésitais
entre l'Armani
et le Montana...
Alors,
j'en ai pris
deux de
chaque!"

125 boutiques et restaurants, 1455 rue Peel.
Métro Peel. Stationnement souterrain rue Metcalfe.

Les Cours Mont-Royal Venez y perdre la tête!

WOW!

FIÈVRE DU PRINTEMPS

- ★ Financement disponible à 100%
- ★ Tarif-économie Hydro-Québec
- ★ Service 24 heures

Installez votre thermopompe aujourd'hui et soyez prêt pour la chaleur d'été

RÉDUISEZ VOS COÛTS DE CHAUFFAGE JUSQU'À 50%
Achetez maintenant et faites des économies pour la vie.

Carrier

Meilleur
prix
garanti

SPÉCIAL DE LA SEMAINE

Thermopompe **Carrier** 2 1/2 tonnes

PRIX BEAUCOUP TROP BON POUR ÊTRE PUBLIÉS

Comparez nos prix et vous serez étonnés des économies que vous ferez.

ECONOMISEZ AUSSI SUR TOUS LES MODÈLES ET GRANDEURS

ECONO-TECH LTEE

733-1414

Comparution de l'agresseur des profs du centre Champagnat

LISA BINSSE et
BRUNO BISSON

■ Un homme de 38 ans, Bernard Tanguay, devra subir un examen psychiatrique avant d'être formellement mis en accusation relativement aux agressions dont trois professeurs de la CECM ont été victimes, mardi, au Centre Champagnat de Montréal.

Deux accusations de tentative de meurtre, deux autres de voies de fait graves et des accusations de possession d'arme et de voies de fait simples ont été déposées hier devant la Cour.

Toutefois, sur la recommandation d'un psychiatre assigné par la Cour, le docteur Antoine Durivage, Bernard Tanguay subira un examen psychiatrique approfondi avant d'être formellement accusé. Le juge Gérard Rouleau, de la Cour du Québec, a fixé au 29 mai la comparution de Tanguay.

Selon le psychiatre qui a brièvement rencontré le prévenu avant son entrée en Cour, Tanguay était conscient qu'il devait comparaître devant le tribunal

pour les gestes présumément commis à l'école Champagnat. Le docteur Durivage a cependant estimé que l'état de santé mental de Tanguay, un ancien élève du Centre, était fragile et sa compréhension des événements, difficile.

Rappelons que deux hommes et une femme ont dû être hospitalisés après avoir été attaqués à coups de machette par un homme qui en voulait aux médecins, journalistes et professeurs.

Par ailleurs, un porte-parole de l'Alliance des professeurs de Montréal, M. Henry Egretaud, a affirmé hier que les enseignants du centre Champagnat avaient demandé à la Commission des écoles catholiques de Montréal, il y a environ deux semaines, qu'un agent de sécurité soit affecté à cette école.

«Depuis un peu plus de deux semaines, a expliqué M. Egretaud, des professeurs du Centre avaient constaté un climat de fatigue et d'énervement évident. Il y a eu quelques altercations. On ne peut évidemment relier ces incidents à celui de mardi, mais peut-être que si la CECM avait répondu aux de-

mandes des professeurs, les conséquences auraient été moins graves.»

L'Alliance des professeurs de Montréal, dans un communiqué émis hier, reproche d'ailleurs à la CECM d'avoir négligé de mettre en pratique les recommandations qu'elle avait présentées à la Commission des 1984.

Réagissant ainsi à l'incident du Centre Champagnat, en particulier, et à la recrudescence de la violence dans les écoles en général, l'Alliance estime que la CECM et le ministère de l'Éducation minimisent le phénomène, constaté par de nombreux professeurs dès le début des années 80.

«Nous dénonçons cette inertie, cette politique de l'autruche, lit-on dans le communiqué de l'Alliance. Cette absence de volonté est en grande partie responsable de la détérioration de la situation.»

Enfin, l'Alliance demande qu'une enquête publique soit instituée pour cerner les causes de cette violence et trouver des moyens pour corriger la situation.

Sida: concert-bénéfice donné par le pianiste Louis Lortie

■ Les pianistes Hélène Mercier et Louis Lortie donneront le 5 juin un concert-bénéfice à la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts au profit du Comité sida aide Montréal (CSAM). Au programme: Schubert, Stravinski, Liszt et Ravel. Il s'agit du premier grand événement public visant à recueillir des fonds pour la cause du Sida au Québec. Le docteur Victor Goldbloom et sa femme Sheila agiront en tant que présidents d'honneur de la soirée. Le comité France-Sida, présidé par Mme Danielle Mitterrand, épouse du président de la République, et par l'ex-premier ministre français, M. Laurent Fabius, a accepté de parrainer l'événement. Le comité organisateur, dirigé par M. Jean-François Garneau, du CSAM, compte recueillir \$170 000. Le concert sera suivi d'une réception à la discothèque Métropolis à laquelle sont gratuitement conviés les spectateurs. Les billets sont en vente à la Place des Arts et aux comptoirs Ticketron aux prix de \$30, \$50 et \$100. Sur la photo de gauche à droite, le docteur Goldbloom, son épouse, Hélène Mercier et Louis Lortie.

«BON YEN DE BON YEN!»

I-Mark RS Turbo 3 portes 1988 d'Isuzu



13 464\$ PDSF MAINTENANT 11 464\$*

*Transport, préparation et plein d'essence compris.

Berline I-Mark XS 1988 d'Isuzu



11 398\$ PDSF MAINTENANT 9 398\$*

*Transport, préparation et plein d'essence compris.

2 000\$*

Remise sur tous les modèles I-Mark d'Isuzu 1988 en stock.

Vous avez envie d'une voiture japonaise? Alors, optez pour la I-Mark d'Isuzu. En effet, la I-Mark RS Turbo d'Isuzu présente un excellent rapport performance-prix sans compter que Passeport offre actuellement une remise de 2 000\$ sur tous ses modèles 1988 en stock.

De plus, si vous songez à faire l'acquisition d'une Honda Civic, d'une Mazda 323 ou d'une Toyota Corolla, n'oubliez pas que l'offre Passeport s'applique également à la berline I-Mark XS.

Passeport offre en outre une remise de 2 000\$ sur les belles Optima 1988 de conception allemande, une remise de 1 500\$ sur tous les Pickup et Trooper 1988 d'Isuzu et une remise de 500\$ sur tous les modèles 1989.

Alors, venez voir ces deux modèles et dites «sayonara» à la concurrence.

RS Turbo • Accélération exceptionnelle • Direction assistée • Freins assistés • Suspension sport • Sièges baquet avant garnis tissu à dossier inclinable • Indicateur de suralimentation • Sangle de fixation sur le plancher de chargement • Roues en alliage d'aluminium de 14 po • Défecteur d'air avant rallongé • Becquet arrière • Deux rétroviseurs extérieurs sport à commande électrique • Radio AM/FM avec lecteur de cassettes • Phares antibrouillards • Lave-glace/essuie-glace de lunette arrière • Garantie 3 ans/80 000 km appuyée par GM.

Berline XS • Moteur de 1,5 L L4 à arbre à cames en tête • Freins assistés • Volant inclinable • Montre à quartz à affichage numérique • Radio AM/FM stéréo • Banquette arrière repliable à dossier divisé • Serrures de toute sécurité pour les enfants aux portes arrière • Essuie-glace à balayage intermittent • Phares encastrés • Roues en alliage d'aluminium • Deux rétroviseurs extérieurs sport à commande électrique • Glaces teintées • Garantie 3 ans/80 000 km appuyée par GM.

*Taxe et immatriculation en sus. Pour les véhicules achetés au plus tard le 31 mai 1989. Cette offre, qui comprend une participation du concessionnaire, est fondée sur le PDSF et est valable jusqu'à épuisement des stocks du concessionnaire. Autres options offertes moyennant supplément. Offre valable pour les ventes au détail seulement. Le concessionnaire peut vendre pour moins. Taxe calculée sur le prix négocié avant remise.

Voyez votre concessionnaire
Passeport participant aujourd'hui
même ou composez, sans frais, le
1 800 263-1999.



PASSEPORT
AUTOMOBILES INTERNATIONALES

Passeport Décarie
5400, boul. Décarie
Montréal
(514) 483-5555

Passeport Terrebonne
675, boul. des Seigneurs
Terrebonne
(514) 964-1374

Passeport Laprairie
1055, boul. Sainte-Élisabeth
La Prairie
(514) 659-8994

Passeport Blainville
249, boul. Seigneurie Ouest
Blainville (sortie 25 de
l'autoroute des Laurentides)
(514) 437-6317

Passeport Laval
1615, boul. St-Martin Est
Laval
(514) 385-9191

Passeport Hochelaga
4500, rue Hochelaga
Montréal
(514) 251-1552

Passeport Sherbrooke
4880, boul. Bourque
Rock Forest
(819) 823-1400



Qui est-elle?

■ Qui est-elle? La police cherche à identifier cette jeune femme qu'on a retrouvée morte, dimanche matin, dans le parc du mont Royal. Voici sa description: cheveux bruns aux épaules, yeux noisettes, peau blanche, 1,50 mètre, 52 kilos. Âge: entre 15 et 20 ans. Au moment de sa découverte, la victime portait un t-shirt noir avec une inscription blanche, des jeans bleus avec un dessin d'aigle et une inscription en forme ovale «Spirit of the Eagle».

Elle avait une bague en or avec une pierre rouge, et une autre en forme de fer à cheval entourant une tête de cheval. La jeune femme portait aussi une chaîne au cou, à laquelle pendait une bague en argent avec la lettre «L». Quiconque peut l'identifier est prié de communiquer au 280-2052 ou au 280-2067.

Saisie d'héroïne

Agence France-Presse
PEKIN

■ La police chinoise a découvert 30 kilos d'héroïne dissimulés dans un lot de parapluies destinés à être vendus au Canada, a révélé mardi l'agence *Chine Nouvelle*.

Les douaniers chinois de Canton ont découvert la drogue cachée dans un stock de 3600 parapluies devant être expédiés à Toronto, via Hong Kong le 20 mars dernier, a précisé l'agence.

«La police chinoise a informé Interpol de cette découverte et décidé de joindre ses efforts à ceux des polices des États-Unis, du Canada et de Hong Kong pour démanteler ce réseau international de trafiquants», a ajouté *Chine Nouvelle*.

Selon les premiers résultats de l'enquête, ce réseau serait basé à Hong Kong et sept trafiquants ont été arrêtés.

sears objectif beauté

votre parfum et vos produits de beauté favoris

ESTÉE LAUDER PRÉSENTE LE GEL HYDRATANT HAUTE PRÉCISION 'FUTURE PERFECT'

Aide votre peau à retrouver la tonicité et l'éclat de la jeunesse. Des microsomes^{MD} nourrissent votre peau et aident à réduire les rides. 50 mL.

Ch..... 65\$



MAGASINAGE EN PERSONNE

prime beauté

Avec tout achat de produits de beauté Estée Lauder d'une valeur de 15\$ ou plus vous recevrez, sans frais supplémentaires, un extrait performance Suisse, 15 mL; un fond de teint liquide 'Polished Performance', 10 mL; un mascara Précision lustré; un rouge à lèvres 'All-Day' et une eau de parfum 'Youth-Dew' en vaporisateur, 7 g. Offre prend fin le samedi 20 mai 1989.

Limite 1 prime par client, dans la limite des stocks disponibles. La prime doit être rendue en cas de retour.

Offre en vigueur jusqu'au 20 mai 1989, dans la limite des stocks disponibles.

SEARS

vous en avez pour votre argent...et plus

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT • SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA • LA CARTE DE CRÉDIT N° 1 DES MAGASINS À RAYONS AU CANADA • LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE, DIEHARD, CRAFTSMAN
Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi.
Ville St-Laurent, la Place Vertu, 335-7770; Brossard, Mail Champlain, 465-1000; Laval, Carrefour Laval, 682-1200; St-Jérôme, Carrefour du Nord, 432-2110; St-Jean, Carrefour Richelieu, 349-2651.
Copyright Canada, 1989, Sears Canada Inc.

SPEC Suggestion CADEAUX

POUR LA FÊTE DES MÈRES!

SONY

HANDYCAM PRO

MODÈLE CCD-V9

- HANDYCAM PRO
- 420000 PIXELS
- EFFETS SPÉCIAUX
- ZOOM 6 À 1, COMPLETEMENT AUTOMATIQUE

PRIX MAGIQUE EN MAGASIN

GRATUIT
UNE MALLETTE LCSP-30
ET UNE PILE NP-77



SONY

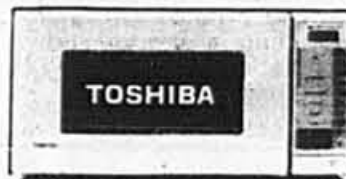
TÉLÉCOULEUR 9"

- CANON AUTO-FOCUS
- COULEUR DYNAMIQUE
- AFFICHAGE À L'ÉCRAN
- MIRROR BLACK TRINITRON
- TÉLÉCOMMANDE

SUPER SPÉCIAL EN MAGASIN



MODÈLE KV 8 AD 10



Série ERX 4639
-0.6 pi-four compact
-9 niveaux de puissance (500 watts)
-Jet DefrostTM

Série ERS 6635
-0.9 pi-four de grande dimension
-9 niveaux de puissance (720 watts)
-Jet DefrostTM

229\$

299\$

Pour le meilleur en électronique

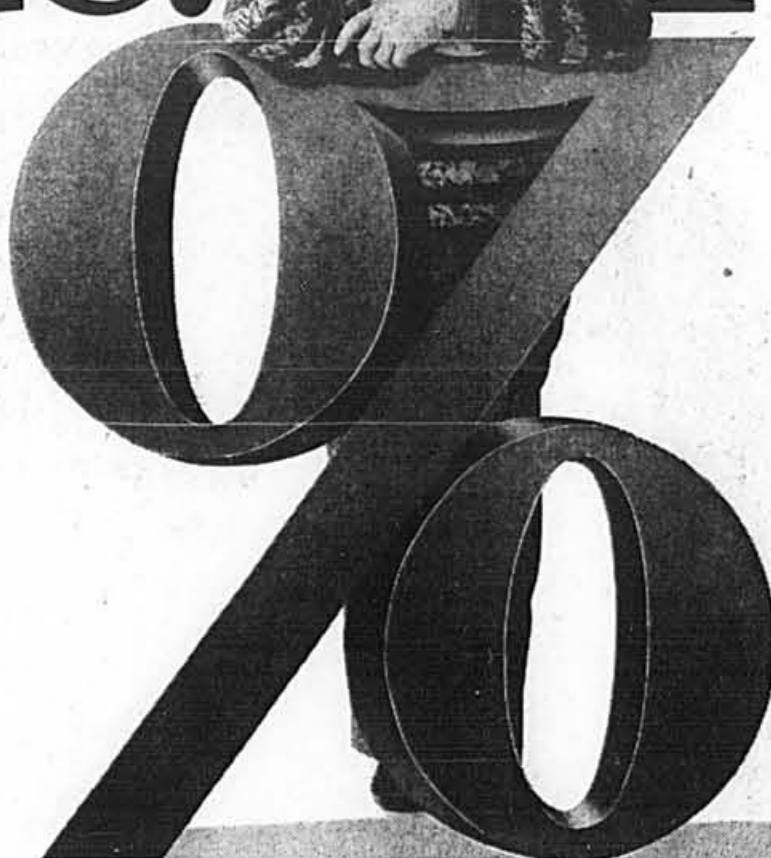
LA TOUCHE MAGIQUE TV

5343, chemin Queen Mary
Stationnement gratuit à l'arrière du magasin.

481-2702

Le service après-vente, nous y voyons!

Solide. Payant.



C'est le temps de faire un placement à haut rendement à la Banque Royale.

LE PLACEMENT ROYAL*

11.63% sur la partie de votre solde qui excède \$59,999.99

10.72% sur chaque dollar quand le solde se situe entre \$25,000 et \$59,999.99

9.51% sur chaque dollar quand le solde se situe entre \$10,000 et \$24,999.99

9.35% sur chaque dollar quand le solde se situe entre \$5,000 et \$9,999.99

Il est très profitable de regrouper votre argent et de tout déposer dans un Placement Royal. L'intérêt quotidien est plus élevé que dans un compte ordinaire et vous avez accès à votre argent en tout temps.

De plus, il n'y a aucune limite de dépôt et vous avez aussi l'assurance que votre argent est bien placé dans la plus grande banque canadienne.

LES CERTIFICATS DE PLACEMENT*

11.75% 1 an

11.50% 2 ans

11% 3 ans

11% 4 ans

11% 5 ans

Si vous pouvez placer une somme d'argent (minimum \$1,000) pendant un certain temps, vous bénéficierez des taux d'intérêt les plus élevés. Vous avez la possibilité de choisir un terme d'un à cinq ans et vous êtes toujours assuré de la garantie inconditionnelle de La Banque Royale du Canada.

*Pour des périodes de moins d'un an, nous vous offrons aussi des taux très avantageux pour des sommes minimales de \$5,000.



BANQUE ROYALE

Le leader bancaire en dépôts au pays

Parlez-moi d'une banque...Royale!

Opération tandem dans l'est

■ Une nouvelle «Opération tandem» a été mise de l'avant, hier, dans les quartiers Rivières-des-Prairies et Pointe-aux-Trembles, avec la collaboration de la direction et du personnel du poste de police 55. Quarante commerçants ont accepté d'y participer en distribuant des brochures incitant les gens à faire brûler leurs biens, pour minimiser les risques de vol. Les citoyens qui désirent se prévaloir de ce service peuvent le faire en empruntant un burin dans un des quatre points de distribution mis à leur disposition.

La Prudentielle devra verser \$38 000 à une locataire

■ Le juge Jean-Jacques Croteau, de la Cour supérieure, a récemment condamné La Prudentielle compagnie d'assurances à payer \$38 000 à Mme Desneiges Seguin, 56 ans, pour les blessures qu'elle a subies en mai 1986, lorsque le balcon de son logement de la rue Egan, à Verdun, s'est effondré.

Dans sa décision, rendue le 3 mai dernier, le juge rappelle que lors de l'incident, Mme Seguin, alors âgée de 53 ans, avait fait une chute d'une quinzaine de pieds. Elle était locataire à l'étage de l'immeuble.

Le tribunal soutient que Mme Seguin, qui réclamait \$95 000, a été gravement blessée. Elle a dû subir une intervention chirurgicale et subir des souffrances pénibles. Elle a été immobilisée pendant onze semaines. La convalescence a duré sept mois. Aujourd'hui, à cause de la nature des blessures subies, les relations sexuelles lui demeurent pénibles.

Le tribunal accorde à Mme Seguin \$20 000 pour douleurs, souffrances et inconvénients, \$17 000 pour incapacité partielle permanente et \$1 000 pour ses frais.

Dans son milieu sordide, Albert mène «la belle vie»

PIERRE BELLEMAR
SAINT-ÉDOUARD-DE-NAPIERVILLE

■ Tout autour du perron en bois, une demi-douzaine de chatons batifolent, pendant qu'un petit chien pousse des aboiements qui ne feraient pas peur à un lièvre.

Le moustiquaire est entrebâillé. M. Albert Provost, vous êtes là? — «Oui, oui!», répond aussitôt une solide voix. Et apparaît un homme de 70 ans, une bière à la main, la pipe fumante dans l'autre.

En pénétrant à l'intérieur de la misérable roulotte, en bordure du rang des Sloans, à Saint-Édouard-de-Napierville, une odeur de putréfaction agresse les narines.

Deux seaux, l'un presque rempli de capsules de bouteilles de bière, l'autre d'un liquide jaunâtre, vraisemblablement d'urine, accueillent d'abord les visiteurs.

Les murs noirs de l'habacle sont incrustés de fumée.

À gauche, autour d'une fournaise à l'huile et d'un poêle à bois — dégageant une faible chaleur — sont entassés rebuts, vêtements et pièces d'ameublement se résument à une table ronde et quelques chaises, surchargées pêle-mêle de boîtes de carton vides, de vieux journaux et de différents contenants. Deux téléviseurs défraîchis et, sur le plancher, des conserves de nourriture pour chats.

Un regard vers la droite nous plonge ensuite dans le cauchemar: la vieille paillasse, au pied de l'homme, est imbibée de crasse, tout comme d'ailleurs les vêtements de notre hôte. Tout au fond, on distingue à peine un évier et un comptoir couverts de chaudrons en fonte, de pots de conserve si sales qu'on ne peut deviner ce qu'ils contiennent et, d'une poignée d'une minuscule armoire, pend un manteau d'hiver alourdi par les saletés qui en ont rendu la couleur imprécise.

M. Provost dépose sa pipe dans un cendrier et il la conversation: «Que voulez-vous?» — Simple-ment vous rendre visite.

Le vieillard se méfie comme du feu des fonctionnaires, qui cherchent à le sortir de cette situation tout à fait inhumaine.

Pas d'eau. Pas de toilette. Mais de l'électricité. Souffrant de cataractes, il a perdu un oeil. Une voisine nous a d'ailleurs indiqué qu'il était incapable de se débarrasser d'un de ses chats, mort derrière un frigo. Le septuagénaire a failli périr par le feu. Il s'en est tiré avec des brûlures aux mains.

Cette même voisine raconte qu'elle le surprend parfois à faire ses besoins dehors, près de chez elle. «C'est encore arrivé à la fin

de l'hiver.»

«Je fais la belle vie et personne ne va m'arracher d'ici. Les hospices? Jamais. Oh non! Jamais les hospices», clame le père Provost, qui semble parfaitement lucide.

Il signale au passage qu'il vient de faire l'achat d'un nouveau réfrigérateur au coût de \$40. «Celui-là fonctionne bien», fait-il, en ouvrant la porte. Spectacle affreux: un chou vert passé au noir et au moisi, quelques carottes portant la «barbe», des pots identiques à ceux qui s'empilent sur le comptoir et, sur la tablette inférieure, un lit de mousse à faire vomir.

Cet ancien cultivateur de Saint-Édouard, qui a coupé les ponts avec son frère, installé dans un centre d'accueil de Saint-Bernard-de-Lacolle, vit seul. Il ne voit presque plus personne. «Dans le rang, c'est maintenant juste des étrangers», dit-il, lui qui y habite depuis une dizaine d'années.

Il passe la période des Fêtes seul. «Ici ou ailleurs, c'est la même chose», tranche-t-il. Du reste, il n'a pas encore eu le temps d'enlever ses décorations des Fêtes, lâchement accrochées au-dessus du comptoir de la cuisinette.

Ce retraité touche un chèque de \$713 par mois. Il dépense en moyenne \$75 par semaine pour sa nourriture qu'on lui livre à domicile. Une nourriture plutôt liquide, à voir le nombre de caisses de 24 qui s'empilent au bout de la paillasse. Sans compter les quelques caisses de douze, quelque peu poussiéreuses. Son loyer lui coûte \$175 par mois et son propriétaire, Normand Faille, vient d'aménager en retrait du rang, dans une maison de pierres presque neuve.

Le maire de Saint-Édouard, Ré-

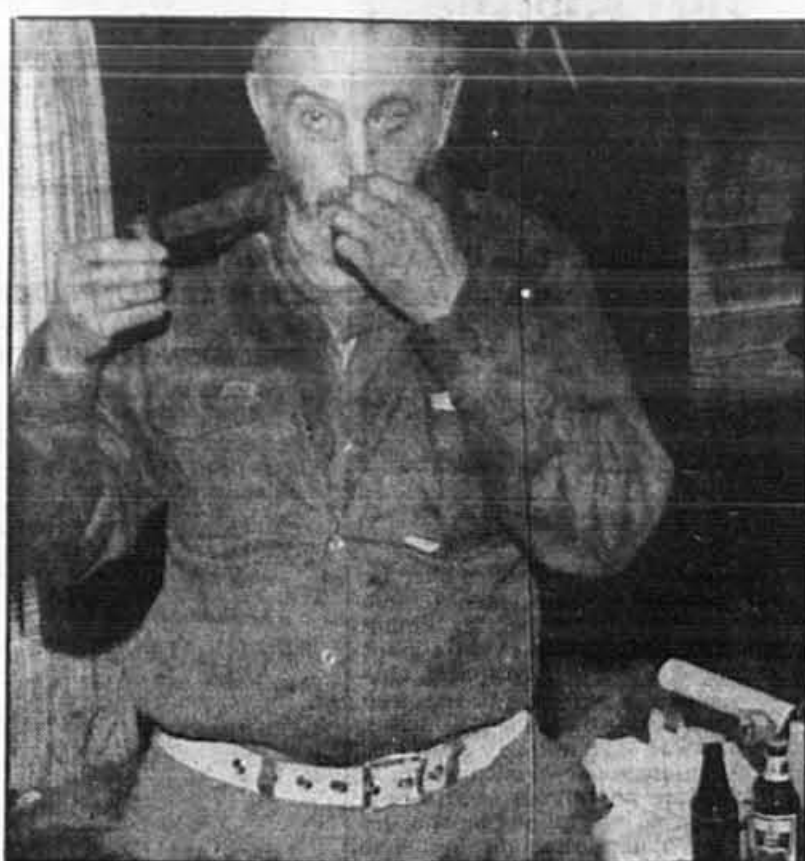


PHOTO ROBERT NADON, La Presse

La pipe fumante dans la dextre, la bouteille de bière jamais éloignée de la senestre, Albert parvient presque à nous convaincre qu'il fait «la belle vie», malgré son sordide environnement.

jean L'Ecuyer, explique que des fonctionnaires sont intervenus dans ce dossier désolant. «Il semble n'y avoir rien à faire. Les droits et libertés de la personne, ça peut mener loin», constate le maire, impuissant.

Du CLSC de Saint-Rémi, des techniciens en assistance sociale, dont Alain Dornier, se sont cassés le nez à la porte du septuagénaire.

«A moins que ce soit un cas de curatelle publique (un service pour malades mentaux) ou une situation d'urgence, les pouvoirs et règlements de l'État sont relativement limités.»

En somme, Albert Provost, calé dans sa paillasse, bière à la main et pipe aux lèvres, ne veut rien savoir! Ne répète-t-il pas qu'il mène la belle vie?

AUBAINES EXCLUSIVES!

VENTE-CADEAU

TOUTES NOS MONTRES

SEIKO



50%

GARANTIE
de 3 ans
C.M. Michaud

*GARANTIE LIMITÉE

DE RABAIS
Sur le prix suggéré étiqueté



Pas plus de 3 montres
Seiko par client.

Pour un temps
limité.

Toutes les grandes cartes
de crédit sont acceptées.

Le spécialiste de la montre

BROSSARD
5705 boul. Taschereau
(en face du Super Carnaval)
(514) 443-3400

MONTREAL
937 est, rue Bélanger
(514) 279-4527

LAVAL
2000 boul. Le Corbusier
(au nord de St-Martin)
(514) 687-8444

Douglas & Des

«LE SUPER CENTRE DU TAPIS RÉSISTACHE»

VENTE DE TAPIS RÉSISTACHE

ÉPARGNEZ JUSQU'À



VELOURS SAXONY
54 onces
Garantie 10 ans

VALEUR \$48 V.C. **\$29.99** V.C.

VELOURS SAXONY
42 onces
Garantie 10 ans

VALEUR \$40 V.C. **\$19.99** V.C.

VELOURS SAXONY
MARBRÉ

VALEUR \$30 V.C. **\$18.99** V.C.

TAPIS BERBER
AZTEC

VALEUR \$16 V.C. **\$11.99** V.C.

*Marque de certification de E.I. du Pont de Nemours & Company

Douglas & Des

«LE SUPER CENTRE DU TAPIS RÉSISTACHE»

ST-LAURENT
3856 Côte Vertu
Ville Saint-Laurent
336-1234



18

(coin

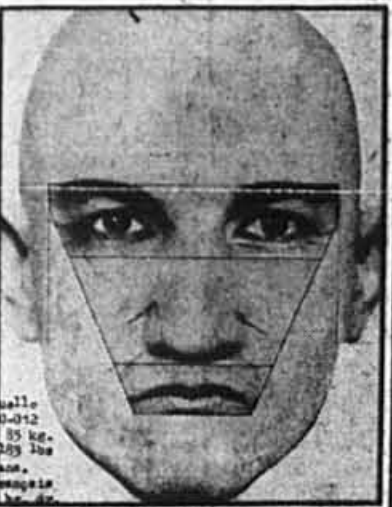
Suspects recherchés

■ Les enquêteurs du district 23 (Petite-Bourgogne) de la police de la Communauté urbaine de Montréal ont appelé à la population pour retrouver deux suspects de race blanche, relativement à une agression sexuelle commise le soir du 13 février rue Sherbrooke.

Le premier suspect, dont la police possède un portrait-robot, mesure 1,75 mètre et pèse environ 85 kilos. Il parle français et serait âgé d'environ 35 ans. L'individu est chauve, possède un physique de culturiste et porte un tatouage sur l'avant-bras droit.

Le second suspect mesure 1,80 mètre et pèse environ 80 kilos. Il est âgé entre 25 à 30 ans.

Toute personne pouvant fournir des renseignements sur ces individus est priée de communiquer avec la section des enquêtes criminelles du poste 23 en composant le 280-2523. Toute information sera traitée avec discrétion.



Elles étaient dans la course...



Saab 900CD



Coupe Legend Acura



Mercedes 190E



Toyota Celica All-Trac Turbo



Audi 90



Audi 100



BMW 535i



BMW 750L

Dans toute compétition, il n'y a qu'un seul gagnant.

Or, aucune de ces voitures de classe, ci-dessus, n'a été proclamée "Voiture importée de l'année 1989" par l'Association américaine de la presse automobile.

Aucune d'entre elles n'a rallié le prix de la "Voiture européenne de l'année 1988" avec la plus grande avance jamais enregistrée.

Aucune, non plus, n'a reçu le "Volant d'Or", la plus haute distinction attribuée à une voiture en Allemagne.

Et aucune de ces voitures n'a été couronnée "Berline importée de l'année 1989" au concours "Le choix de l'automobiliste" du magazine télévisé MotorWeek.

Alors, peu importe laquelle de ces concurrentes raffinées vous conduisez... ou convoitez, vous pouvez désormais vous référer

à un nouveau critère de performance, de maniabilité, de luxe et de confort :

La toute nouvelle Peugeot 405, une création Pininfarina.

Cette berline à la fois élégante et électricité a conquis près d'un demi-million d'Européens, dans des pays qui, pourtant, sont une référence incontestée en fait de voitures de marque.

Chaque Peugeot 405 destinée au marché canadien fait l'objet d'un examen méticuleux et même d'essais routiers avant de quitter l'Europe.

En arrivant ici, la Peugeot est fortement appuyée par le réseau de vente et service qui connaît l'expansion la plus rapide au Canada : des spécialistes compétents, réunis sous le signe de l'excellence.

Alors, si vous brûlez d'acquiescer une

européenne raffinée, mais avez été échaudé par ses prix astronomiques, allez ! faites vous-même l'expérience de l'une ou l'autre des Peugeot 405 : la DL à 22 590 \$, la luxueuse 405 S à 26 550 \$ ou la foudroyante Mi16, notre grande performante 16 soupapes à 32 550 \$.

Avec son profil classique mais aérodynamique - son coefficient de pénétration est de 0,32 - la Peugeot fend littéralement l'air.

Et elle a tout ce que vous attendez de la technologie européenne la plus évoluée : un moteur en alliage léger à injection du carburant et gestion électronique par dispositif numérique Bosch Motronic. Des amortisseurs à 8 soupapes, brevetés par Peugeot, qui s'ajustent automatiquement à l'état de la route et à votre façon de conduire, sans faire appel aux complexités électroniques. Et un

système de freinage à régulation automatique qui répartit la pression entre les freins à disque aux 4 roues.

A l'intérieur de chaque Peugeot, vous trouverez ces maints agréments qui distinguent les grandes routières européennes. Climatiseur à régulation automatique de la température. Chaîne stéréo AM-FM avec lecteur de cassettes et antivol. Volant inclinable. Verrouillage électrique des portes. Et tout cela sur un empattement de 266,9 cm (105,1 po), le plus long de sa catégorie.

Mises à part ces voitures qui ont enchanté davantage les directeurs de banque que les juges du concours "La voiture importée de l'année" pour 1989, il n'y a pas d'alternative européenne à la Peugeot 405. Elle est désormais votre nouvelle référence en fait de berlines européennes.

PEUGEOT 405

La nouvelle référence européenne

Toutes versions de la Peugeot 405 sont offertes, à partir de 22 590 \$. Le prix et les caractéristiques de toute voiture peuvent changer sans préavis jusqu'à la date de livraison. Le prix annoncé n'inclut pas celui des accessoires en option peints chez le concessionnaire, les frais de transport et le coût de la préparation à la livraison. Votre spécialiste Peugeot peut vendre toute voiture à un prix inférieur.

Informations de notre programme européen de location : Garanties : Groupe métropolitain, 3 ans ou 80 000 km. Ensemble de la voiture, 3 ans ou 80 000 km. Performances attribuées à la route, 5 ans, sans limite de kilométrage.

La Peugeot 405 est importée, vendue et entretenue par Autolion Distribution Inc., représentant de Peugeot au Canada, et les spécialistes affiliés Peugeot.

Peugeot Centre Est
4747, rue Jean-Talon E.
St-Léonard
(514) 729-9494

Peugeot Centre Ouest
4985, rue Buchan
Montréal
(514) 733-6151

Peugeot de Laval
Auto Grand Tourisme Inc.
1740, boul. Labelle
Chomedey, Laval (514) 681-3380/331-6554

Peugeot Rive-Sud
Auto Flash Stefan Inc.
5410, Grande-Allee
St-Hubert (514) 676-1883

Les Automobiles G. Bilodeau Inc.
2427, chemin Dunham
Cowansville
(514) 263-8693

Valois & Frères Auto Inc.
125, boul. Lemire Ouest
Drummondville
(819) 478-8148

Pour obtenir la liste des autres concessionnaires Peugeot à travers le Canada, composez le 676-8900 à Toronto ou le 1-800-668-8888

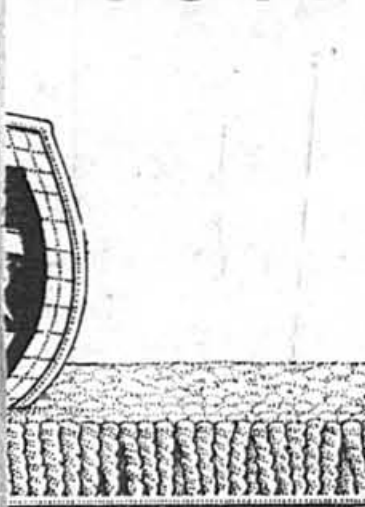
Jardins

CERTIFIÉ PAR du PONT

TAPIS

50%

À 50%



VELOURS SAXONY
32 onces
Garantie 10 ans



VALEUR \$28 V.C. \$17.99 V.C.

TAPIS COMMERCIAL
HAUTE PERFORMANCE



VALEUR \$10 V.C. \$6.99 V.C.

Jardins

CERTIFIÉ PAR du PONT

ROSSARD

5, rue Panama
Brossard

boul. Taschereau, une rue est du Pont Champlain

SUPER VENTE D'EXTÉRIEUR

SOURIEZ,

NOS PRIX SONT CHAUDS!



26.99\$

SUPER LATEX
FINI MAT
BLANC (260-110)

24.99\$

SUPER ÉMAIL
BRILLANT À L'ESTER
D'ÉPOXYDE
POUR PLANCHERS
GRIS MOYEN (151-617)

28.99\$

SUPER LATEX
FINI LUSTRE
BLANC (266-110)

27.99\$

SUPER ALKYDE
FINI LUSTRE
BLANC (140-110)

CETTE OFFRE SE TERMINE LE 31 AOÛT 1989.

SICO
LA TOUCHE DE L'EXPERT

Brico Centre

LONGUEUIL
BROSSARD
LAVAL

468-4434
672-0722
688-8320

KIRKLAND
RUE WAVERLY (MTL)
LA SALLE
ANJOU

694-1173
270-2110
366-3992
353-8861

Val Royal

CARTIERVILLE 333-8140
POINTE-CLAIRE 694-8641
VERDUN 766-2769
BOUL. PIE-IX 325-5964
(Montréal-Nord)

BELOEIL 467-3358
TRACY 743-3321
TERREBONNE 471-1122

LUMBERLAND	LUMBERLAND	LUMBERLAND	RIVE-SUD	LAVAL
Laval-Ouest 627-6200 Saint-Vincent-de-Paul 661-7721	Saint-Léonard 325-2600 Dorval 636-0421	Le Gardeur 582-1700 Pointe-aux-Trembles 645-2721	QUINCAILLERIE ROUSSEAU ENR. 463, rue Victoria Saint-Lambert 671-3267	GOINEAU & BOUSQUET CIE LTÉE 164, boul. des Laurentides Pont-Viau, Laval 667-9770/382-9340
PLATEAU MONT-ROYAL	POINTE-AUX-TREMBLES	ROSEMONT	LE COLORI MAÎTRE 1875, avenue Panama Brossard 465-2086	GOINEAU & BOUSQUET CIE LTÉE 2121, boul. Curé-Labelle Chomedey, Laval 682-9090/335-6060
QUINCAILLERIE DU PLATEAU INC. 1473, Laurier est Montréal 521-9580	LATENDRESSE ET FILS 11837, rue Notre-Dame Pointe-aux-Trembles 645-8874	QUINCAILLERIE A. LALONDE LTÉE 3113, rue Masson Montréal 728-3637/38	QUINCAILLERIE BERGER 1155, boul. Sainte-Elisabeth La Prairie 659-1951	COLOBAR DE PONT-VIAU 357, boul. des Laurentides Pont-Viau, Laval 667-7200
DORVAL	LATENDRESSE ET FILS	QUINCAILLERIE BEAUBIEN 3194, rue Beaubien Est Montréal 727-0525	QUINCAILLERIE J. LEBEAULT INC. 193, rue Saint-Charles Ouest Longueuil 646-5530	AU PRO DÉCOR 1600, boul. Le Corbusier Centre Laval 682-2722
QUINCAILLERIE BOYER INC. 707, boul. Bord-du-Lac Dorval 631-3538	12820, Sherbrooke est Pointe-aux-Trembles 498-7455	MONTRÉAL	ROGER ROULEAU 5126, Beaubien est Montréal 254-9401	PIERREFONDS
VILLE MONT-ROYAL	QUINCAILLERIE PAUL RIVET 4041, rue Sainte-Catherine Est Montréal 526-2857	ROXBORO	MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION PROBEX INC. 10000, boulevard Gouin Ouest Roxboro 684-9660/337-1233	RAVARY LE COLOSSE 4849, boul. St-Jean Pierrefonds 696-4849
MODELTRIC RONA	JEAN DAOUST LTÉE 546, avenue Duluth Est Montréal 844-3659	AHUNTSIC	LA MAISON DU PEINTRE 9795, rue Waverly Ahuntsic, Montréal 381-8524	SAINT-LÉONARD
1278, Place l'Acadie-Beaumont Mont-Royal 731-6871	REPENTIGNY	EMPIRE DU PAPIER PEINT 3455, avenue du Parc Montréal 849-1297	QUINCAILLERIE CLASSIQUE INC. 12275, boul. Rolland Montréal-Nord 324-2114	RAVARY LE COLOSSE 9275, boul. Langellier Saint-Léonard 326-6800
CENTRE DE RÉNOVATION PRUD'HOMME INC. 444, rue Notre-Dame Repentigny 654-6666				

SICO INC.

OBTENEZ 8,9% DE FINANCEMENT[†] LORSQUE VOUS ACHÉTEZ OU LOUEZ^{††} L'UN DE CES VÉHICULES POPULAIRES.

FESTIVA ESCORT
TRACER TEMPO
TOPAZ PROBE
MUSTANG TAURUS
SABLE BRONCO II
RANGER

ET
PICK-UP SERIE F

les pick-up les plus vendus au pays.

PRÉCIEUX RABAIS SUR NOS MODÈLES LUXUEUX.

1 500\$ REMISE EN ARGENT*	2 000\$ REMISE EN ARGENT*	3 000\$ REMISE EN ARGENT*
• CONTINENTAL • SCORPIO	• MARK VII • TOWN CAR	• XR4Ti



La qualité passe avant tout.

[†] Le financement à 8,9 % est offert à l'achat ou à la location de n'importe quel modèle neuf de voitures ou de camions ci-haut énumérés 1989 ou de l'année précédente. Vous devez faire votre choix parmi les modèles en stock chez votre concessionnaire. Le financement à 8,9 % est valable à la condition que le contrat soit d'une durée de 12 à 24 mois. Un financement prolongé est aussi offert à des taux favorables: 9,9 % de 25 à 36 mois, 10,9 % de 37 à 48 mois. Sur approbation du crédit.

Exemple: Un emprunt de 10 000 \$ financé à 8,9 % sur une période de 24 mois représente des mensualités de 456,39 \$. Le coût de l'emprunt s'élève à 953,36 \$. L'offre est en vigueur pour un temps limité. Voyez votre concessionnaire Ford ou Mercury pour plus de détails.

^{††} Taux de location calculés de façon à offrir des économies similaires.

* L'offre de remise en argent est offerte pour les modèles 1989: Continental, Scorpio, Mark VII, Town Car et XR4Ti. Vous pouvez profiter d'une remise en argent de 4 000 \$ sur les modèles 1988 XR4Ti. L'offre de remise en argent est offerte pour un temps limité et ne peut être combinée à aucune autre offre, sauf avis contraire. Vous devez faire votre choix parmi les modèles en stock chez votre concessionnaire.

Les énoncés de meilleurs vendeurs sont basés sur les données R.L. Polk pour l'année 1988.

La 20 fermée pendant six heures à cause d'un tas de briques et de sable

BRUNO BISSON

■ Deux voies de l'autoroute 20 en direction ouest ont dû être fermées pendant près de six heures, hier, à la suite d'un déversement accidentel de briques et de sable sur la voie rapide et du manque de disponibilité d'un camion à jets d'eau sous pression pour nettoyer la chaussée.

Vers 10h, hier matin, un camion s'est accidentellement renversé sur l'autoroute 20, à hauteur de la sortie Saint-Jacques. Les employés de la voirie du ministère des Transports se sont rendus sur les lieux et ont ramassé les dégâts rapidement mais n'ont pu compléter le nettoyage

de la chaussée parce qu'une terre lourde et humide collait au macadam.

La Sûreté du Québec a donc fermé les deux voies couvertes de petits monticules de sables, ce qui a provoqué un ralentissement de la circulation sur une distance de près d'un kilomètre. Un porte-parole du ministère des Transports a précisé hier que cette fermeture n'était pas absolument nécessaire mais que les petits monticules de terre auraient pu provoquer des dérapages.

M. Michel Leboeuf a expliqué que le seul moyen pour nettoyer cette terre était d'utiliser des jets d'eau puissants pour faire lever la terre humide et collante. Le problème, c'est que le ministère ne

dispose que de deux camions équipés de ce genre de boyaux, l'un sur le boulevard Décarie, l'autre à Anjou. Celui de Décarie n'étant pas disponible, il a fallu faire venir l'autre véhicule d'Anjou.

Comme le bouchon de circulation ralentissait son déplacement et qu'un tel véhicule ne se déplace pas facilement sur des voies d'évitement, il a fallu plusieurs heures avant qu'il n'arrive finalement sur les lieux... et quelques minutes seulement pour qu'il décolle cette terre rapidement ramassée par la voirie provinciale.

Au moment où les voies ont été ouvertes à nouveau, il était déjà presque 16 h. C'était le début de l'heure de pointe. Mais seulement le début. Heureusement.

«De 9 h à 10 h je ne serai pas disponible. De 10 h à 12 h vous pourrez me rejoindre au numéro suivant... De 12 h à 15 h, j'ignore où je serai. À 17 h je serai à l'hôtel, et vous pourrez me rejoindre au numéro suivant... je pense.»



NOKIA-MOBIRA

LA TECHNOLOGIE CELLULAIRE DE CONCEPTION EUROPÉENNE

D.C. 4000 LTÉE

2229, ch. Chambly, Carignan
(514) 676-7119 (télécopieur) 447-2920

Pollack pour elle pour elle pour elle pour elle pour elle

de
49⁹⁹\$
à
69⁹⁹\$

Des centaines d'impers à des prix incroyables!

Des styles **DERNIER CRI** dans un assortiment de couleurs en vogue pour la saison.

Imperméables d'une valeur allant de 150 \$ à 200 \$ pour seulement **49⁹⁹\$, 69⁹⁹\$**

où les bons prix ont du style

GALERIES D'ANJOU • PLACE VERTU • CARREFOUR LAVAL

Quel fut le rôle de Bouchard dans le meurtre de Halpin?

GERMAIN TARDIF

■ Un employé occasionnel de la Ville de Montréal, travaillant alors comme égoutier, et qui possédait une camionnette Econoline transportait, en automne 1982, des vendeuses de fleurs vers divers cabarets de Montréal.

Ces fleuristes étaient à l'emploi d'une femme qui, étudiante, était la cousine d'un dénommé Claude Bouchard.

C'est ce qu'a révélé hier ledit employé, Yvon Leroux, alors qu'il témoignait au procès de Sylvain et Richard Pelletier accusés du meurtre de Patrick Halpin, 29 ans, survenu le 3 décembre 1982, au 7944, rue Du Buisson, à Montréal.

Le procès des deux frères Pelletier s'instruit en Cour supérieure devant un jury composé de huit femmes et de quatre hommes, sous la présidence du juge Fraser Martin.

Leroux a déclaré, dans son témoignage, qu'il a connu Bouchard durant cette période. Un jour, raconte Leroux, il s'est rendu à la Brasserie Scoubidou, rue Hochelaga, prendre une consommation avec Bouchard.

Quelque jours plus tard, dans la même période, il a conduit Bouchard au même établissement et l'a attendu à l'extérieur. Se rendant toutefois quelques minutes plus tard à l'intérieur, il aperçut Bouchard conversant avec deux hommes et identifia l'un d'eux comme étant Sylvain Pelletier. Il retourna à son véhicule où il attendit son passager un autre 20 minutes.

Les deux se sont rendus ensuite dans les environs des rues Honoré-Beaugrand et du Buisson, circulant lentement. Bouchard fit un arrêt de 10 ou 15 minutes, puis Leroux l'a reconduit chez lui où il l'a attendu de nouveau. Ils sont ensuite retournés au même endroit. Leroux stationne et Bouchard revêt un déguisement: chapeau noir, perruque noire bouclée, fausse moustache et costume noir. Ainsi attifé, il sort de la camionnette, traverse la rue et emprunte un sentier.

Au bout de quelque temps, il revient et les deux repartent. Durant le trajet, Bouchard se défait de son déguisement, met le tout dans un sac qu'il jette ensuite dans une poubelle.

Qu'est-il arrivé après? Leroux ne se souvient pas s'il a ramené Bouchard chez lui ou au Scoubidou. Il se rappelle, toutefois, que Bouchard lui a donné \$10 pour frais de déplacement.

En contre-interrogatoire, Leroux a déclaré que ce n'est qu'en septembre 1988 que des enquêteurs de la SQ se sont présentés chez lui et l'ont amené à Parthenais pour un interrogatoire qui a duré six heures.

Le procès se poursuit aujourd'hui.

Père et fils cités à procès

■ Guy Gaudreau, 57 ans, a été cité à son procès hier, au Palais de Justice de Saint-Jean-sur-Richelieu. Il ne connaîtra que le 13 octobre la date retenue pour l'ouverture des procédures.

Quant à son fils Gaétan, 35 ans, l'enquête préliminaire, entamée le 18 avril, se poursuivra le 23 mai à Saint-Jean, en présence du juge Yvan Mayrand, du procureur de la Couronne, Me Claude Chartrand, et celui de la défense, M. Robert LaHaye.

Le père et le fils sont accusés de meurtre au premier degré et de complot pour meurtre contre l'ex-lutteur Paul-Émile Laporte, 54 ans, tué le 12 décembre devant un restaurant de Saint-Jean.

Enfin, Nicole Ricard, 47 ans, concubine de la victime, doit également répondre d'une accusation de complot pour meurtre. Elle a recouvré sa liberté, et son enquête préliminaire a été reportée en juin.

Une ordonnance de non-publication interdit la divulgation des témoignages entendus depuis le début de ces procédures, ainsi que des commentaires ou débats techniques soulevés par les avocats.

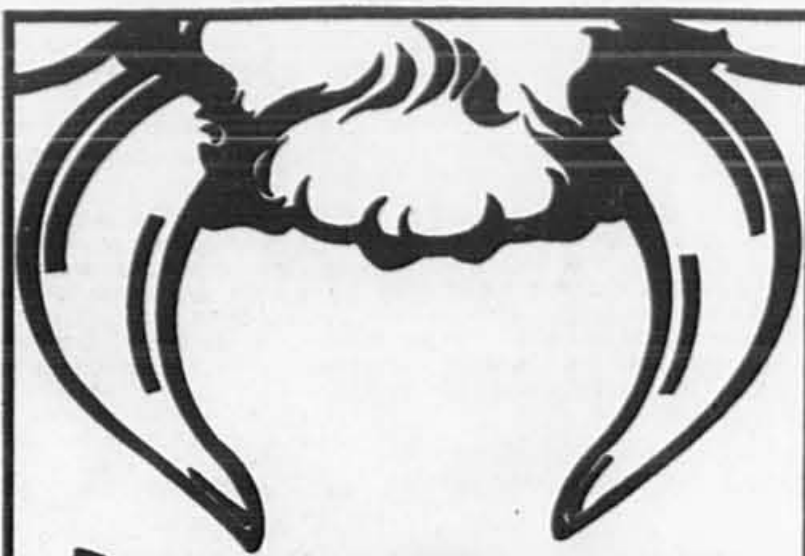
Le bâillon aux médias

■ L'enquête préliminaire de Jean Bergeron, 21 ans, a débuté hier devant le juge Lucien Roy, au Palais de Justice de Longueuil.

Une ordonnance de non-publication, obtenue par la défense représentée par Me Serge Ménard, interdit de rapporter le contenu de cette enquête qui se poursuivra demain.

Le jeune Bergeron, en liberté sous conditions, fait face à des accusations de meurtre, vol et complot relativement à l'assassinat du couple de la Boissière, le 30 janvier à Boucherville.

Cependant, Michel de la Boissière, sur qui pèsent de semblables accusations, a été cité à son procès par le juge Rhéal Brunet, le 20 avril, et la date de son procès devrait être connue le 8 septembre 1989.



À VIRER SUR LE TOP

TOP CUIR

Du vrai cuir.
Souple.
De qualité.
Italien.

999\$

Causeuse Sheila
Modèle #AP02080204

TOP CHOIX



Plus de 40 modèles de sofas, sofas-lits, causeuses et fauteuils.
100 meubles de cuir italien sur le plancher. Vaste choix de couleurs.

PRIX VIRÉS SUR LE TOP

Des prix plancher uniquement.
Des prix plus bas.
Des prix virés sur le TOP.



Top qualité et prix plancher
8568, boul. Pie-IX
(1 km au nord de Métropolitain)
Montréal
593-3000

U S A I R E T P I E D M O N T

Dès Aujourd'hui, Donnez Des Ailes À Vos Vacances!

Cet été USAir et Piedmont offrent des tarifs réduits très avantageux au départ de l'aéroport international de Dorval vers votre lieu de vacances préféré.

Le nombre de places est limité, aussi n'attendez pas et appelez dès aujourd'hui votre agence de voyages ou les numéros sans frais de USAir : 1-800-428-4322, et de Piedmont : 1-800-251-5720.

Boston	La Nouvelle-Orléans
\$182.65	\$430.15
Buffalo/Niagara Falls	New York City
\$212.35	\$221.15
Charleston, SC	Orlando
\$346.55	\$389.45
Denver	Philadelphie
\$477.45	\$271.75
Ft. Lauderdale/Hollywood	San Diego
\$367.45	\$553.75
Los Angeles	San Francisco
\$569.75	\$569.75
Miami	Tampa
\$367.45	\$389.45
Nashville	Washington, DC
\$360.85	\$271.75

USAIR
PIEDMONT

Filiales de USAir Group, Inc.

5/11/89

CONDITIONS REQUISES POUR LES TARIFS RÉDUITS : Les tarifs sont indiqués en dollars canadiens et comprennent tous frais et taxes applicables. Les tarifs indiqués sont pour des billets aller-retour. L'achat d'un aller-retour est exigé. Le nombre de places à ces tarifs est limité et ne peut pas être disponible sur tous les vols et tous les jours. Les billets ne sont pas remboursables, ni en tout ni en partie, et ne peuvent pas être échangés. Pour bénéficier de ces tarifs, l'achat des billets et les réservations doivent être faits à l'avance. Un séjour minimum ou maximum peut être exigé. Des restrictions quant à la date et l'horaire du voyage sont applicables. Les tarifs peuvent changer sans avis préalable.

Le mégot continue de brûler entre fumeurs et non-fumeurs à Radio-Canada

RICHARD FORTIN

■ Quatre mois après l'entrée en vigueur de la directive interdisant

la cigarette dans les lieux de travail à Radio-Canada, le mégot continue de brûler entre les fumeurs et les non-fumeurs.

Selon une pétition assortie d'un texte liminaire qui circule depuis une semaine dans les salles de nouvelles radio et télé, les

délinquants se situeraient très haut dans la hiérarchie radio-canadienne. Et au plus haut niveau, semble-t-il, puisqu'il s'agit no-

tamment d'un des deux signataires du règlement anti-tabac édicté le 22 décembre 1988 et entré en vigueur le 10 janvier. Les deux si-

gnataires sont MM. Franklin Delaney et Jean Blais, vice-présidents de la télévision et de la radio. M. Delaney ne fume pas.

« Mais quel paradoxe, lit-on dans le texte de la pétition, lorsque nous apprenons que l'un des co-signataires de la directive... de même que quelques cadres supérieurs fument dans leur bureau. Et qui plus est dans des réunions élargies. »

« Le comportement des cadres supérieurs, qui se veut généralement un modèle pour les employés, nous inquiète, poursuit-on. Et, dans les circonstances, vous comprendrez notre incrédulité. »

« Il est de notoriété publique que les rédacteurs en chef des salles de nouvelles radio et télévision, Marcel Pélissier et Claude Saint-Laurent, fument dans leur bureau, a affirmé pour sa part Jean-Pierre Perron, journaliste à la radio. Alors, vous comprenez qu'il est difficile de faire appliquer la directive. Nous avons été trop tolérants à la radio, a-t-il poursuivi. La plupart des fumeurs se fichent éperdument du règlement anti-tabac. »

De son côté, Yolande Charette, journaliste à la radio et délinquante auto-proclamée, a persifflé : « Je suis d'accord avec la pétition mais je note que la directive anti-tabac prévoyait qu'on amènerait des fumeurs dans les plus brefs délais. Dans l'intervalle, je fume où je peux, en attendant qu'on installe des terminaux d'ordinateur dans les corridors. »

Au sommet de la tour, Maurice Gill, directeur des ressources humaines, a reconnu les faits. « Nous sommes entièrement d'accord avec la pétition. Nous ferons des recommandations la semaine prochaine pour tenter de régler le problème particulier des salles de nouvelles. Pour ce qui est des gens qui fument dans leur bureau, c'est une question personnelle. Je vous signale que la loi C-204 n'a pas été promulguée et qu'elle ne le sera probablement jamais. Nous ne pouvons donc pas utiliser la discipline formelle pour appliquer la directive puisqu'il n'y a pas de loi qui nous y autorise. »

Mme Danièle Lapointe, du service des relations de presse, mandatée par M. Blais, a affirmé, de son côté, que la directive du 22 décembre n'était après tout qu'une mesure incitative et qu'il fallait du temps pour changer les habitudes des fumeurs.

Une histoire de chiens...

LISA BINSSE

■ La Cour supérieure vient de trancher un litige, vieux de trois ans, mettant en cause deux voisins de Carignan, un comptable et un « gentilhomme », et leurs chiens, deux de race akita et un épagneul.

Les deux hommes se poursuivaient mutuellement à la suite de la mort de leurs deux chiens. Le juge Yves Forest, dans une décision rendue le 5 mai, a condamné M. Marcel Rochette, qui se décrit comme gentilhomme, à payer \$2150 en guise de dédommagement à M. Pierre Guèvremont, comptable. Pour sa part, M. Guèvremont a été condamné à payer \$500 à M. Rochette.

Cette histoire remonte à janvier 1986. M. Guèvremont possédait quatre chiens de race akita, dont un mâle de quatre ans dûment enregistré au Cercle canin canadien, et une femelle âgée d'environ deux ans.

M. Rochette possédait pour sa part une chienne épagneul de huit ans, « dressée, douce et estimée de la maison ». »

Selon la preuve dont fait état le tribunal, l'incident est survenu un matin de janvier 1986. La chienne épagneul a été trouvée déshydratée dans un fossé, et deux des chiens de M. Guèvremont à ses côtés. Prévenu, M. Rochette est sorti avec son fusil et a tiré sur les deux chiens akita. Le mâle s'est enfui et la femelle est restée à terre. M. Rochette l'a achevée.

Le tribunal s'est dit d'avis que M. Rochette, au lieu de tirer sur les chiens, aurait dû appeler les autorités municipales ou la police pour rapporter l'incident.

M. Guèvremont réclamait \$16000 pour la perte de sa chienne et la blessure à l'œil de son chien, blessure qui l'a rendu inutilisable pour la compétition. M. Rochette demandait \$8000 pour la perte de sa chienne.

L'ÉVÉNEMENT DE L'ANNÉE DÉBUTE AUJOURD'HUI!

POUR UN TEMPS LIMITÉ
PAPA A CHOISI 400
SPÉCIAUX POUR CÉLÉBRER
CETTE GRANDE OCCASION

Boni "Cadeau"
DE
40%
DE RABAIS

Vente 40e Anniversaire

VASTE
SÉLECTION
DE CADEAUX
PRATIQUES
POUR LA
FÊTE
DES MÈRES

STORES VÉNITIENS NON-RÉCLAMÉS

Grandeur	Couleur	Reg. Spécial
8x72	Noir	71.00 29.80
9x60	Pêche	70.00 28.00
13x54	Gris	63.00 26.00
14x54	Noir	17.00 6.80
18x54	Noir	44.00 17.50
18x54	Noir	72.00 26.80
18x54x25	Vert	57.00 22.80
21x52x29	Noir	60.00 24.00
24x19	Vanille	57.00 22.80
26x45	Vert	62.00 23.20
28x40	Jaune	50.00 8.00
29x36.5	Vert	60.00 24.00
30x45	Bleu	63.00 25.20
32x54	Rose	75.00 30.00
33x54x9	Orange	65.00 26.00
34x27	Navy	52.00 33.80
35x68	Vert	85.00 34.00
36x16.5	Rouge/Blanc	108.00 43.20
37x56.25	Gris/Jaune	97.00 38.80
38x50	Noir	100.00 40.00
42x66	Tan	87.00 34.80
44x14	Blanc	61.00 24.40
45x32.25	Blanc	136.00 54.20
48x77	Vert/Pêche	113.00 45.20
52x36	Noir	81.00 32.40
57x54x8	Blanc	125.00 50.00
60x66	Blanc	112.00 44.80
60x25	Tan	116.00 46.40
91x56.6	Rouille	182.00 64.80
31x42	Brun	85.00 34.00

STORES VERTICAUX NON-RÉCLAMÉS

Pieces	Couleur	Grandeur	Reg. Spécial
4 PVC	Orange	48x48	42.00 18.80
12 PVC	Mauve	60x48	49.00 19.60
12 PVC	Mauve	75x60	59.00 23.60
11 PVC	Mauve	48x48	42.00 18.80
8 PVC	Jaune	96x84	92.00 36.80
8 Groover	Blanc	36x48	52.00 20.80
8 Groover	Blanc	60x48	75.00 30.00
4 Groover	Beige	48x48	65.00 26.00
4 Shaper	Tan	96x96	127.00 50.80
16 Shaper	Rose	96x84	120.00 48.00
2 Shaper	Bleu	48x60	50.00 23.20
3 Beauté	Huître	60x60	144.00 57.60
4 Bellone	Caramel	84x84	209.00 83.60
2 Alpha	Taupe	36x48	36.00 14.40
6 Alpha	Naturel	48x48	107.00 42.80
7 Petri	Taupe	96x84	446.00 178.40
1 Cane	Naturel	84x84	385.00 154.00
3 Cane	Brun	72x84	330.00 132.00
18 Melody	Chêne	48x60	130.00 52.00
11 Melody	Laiton	120x90	390.00 156.00
12 Melody	Jaune	144x96	490.00 196.00
14 Dentelle	Rose	84x84	462.00 184.80
28 Beauté	Huître	144x96	316.00 126.40
11 Alpha	Jaune	94x84	209.00 83.60
14 Rom	Taupe	75x84	330.00 132.00
6 Melody	Citron	60x48	140.00 56.00
8 Melody	Jaune	108x96	375.00 150.00

TRINGLE DE LUXE GARANTIE A VIE

VERTICAUX EN TISSUS EN STOCK	VERTICAUX PVC EN VINYLE 75" x 84"
75" x 84" 24.99 l'ens.	sélectionnée INCROYABLE 23.99 l'ens.
VERTICAUX EN ALUMINIUM 3 1/2"	VERTICAUX GAUFRES
75" x 84" 34.99 l'ens.	75" x 84" 44.99 l'ens.

TOUS NOS STORES VERTICAUX SONT DE 1re QUALITE ET NOUS FABRIQUONS N'IMPORTE QUELLE GRANDEUR PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ!

STORES VERTICAUX

VERTICAUX PVC RIGIDE 75" x 84"	VERTICAUX MINI PVC 2"	VERTICAUX GROOVER
Blanc, noir, champagne, gris, tan et sable 32.99 l'ens.	EN STOCK 75" x 84" 39.99 l'ens.	75" x 84" 59.99 l'ens.
28" x 48" 24.99 l'ens.	VERTICAUX MINI ALUMINIUM 2"	VERTICAUX MIROIR DE LUXE
	EN STOCK 75" x 84" 49.99 l'ens.	75" x 84" 119.99 l'ens.

STORES PLIÉS en tissus décoratifs

18x45	7.99	18x64	9.99
20x45	8.47	20x64	10.77
22x45	8.77	22x64	10.99
24x45	8.99	24x64	11.77
26x45	9.99	26x64	11.99
28x45	10.77	28x64	12.99
30x45	10.99	30x64	24.77
32x45	12.77	32x64	17.77
34x45	12.99	34x64	17.89
36x45	13.77	36x64	20.99
38x45	13.99	38x64	21.99
40x45	15.47	40x64	22.77
42x45	15.99	42x64	22.99
44x45	19.99	44x64	26.99
46x45	20.99	46x64	27.99
48x45	29.99	48x64	39.99
50x45	34.99	50x64	44.99

STORES HORIZONTAUX PVC 1" en vinyle

20x45	4.99	20x64	7.99
24x45	6.49	24x64	8.99
27x45	6.99	27x64	9.99
28x45	8.99	28x64	13.88
31x45	7.99	30x64	13.99
33x45	10.99	33x64	15.88
36x45	8.99	36x64	12.99
40x45	10.99	38x64	17.99
48x45	12.99	48x64	16.99
54x45	17.99	54x64	25.99
60x45	16.99	60x64	21.99
66x45	27.99	78x64	30.99

Plus de 150 grandeurs en stock; hauteurs de 45", 64", 78".

STORES DE FENÊTRES BLANC 1er qualité

28x45	7.99	10.99	28x64	13.99	16.99
32x45	10.99	14.99	32x64	15.99	19.99
36x45	12.99	16.99	36x64	18.99	22.99
40x45	14.99	18.99	40x64	21.99	25.99
44x45	16.99	20.99	44x64	24.99	27.99
48x45	18.99	22.99	48x64	27.99	31.99
52x45	20.99	24.99	52x64	30.99	34.99
56x45	22.99	26.99	56x64	33.99	37.99
60x45	24.99	28.99	60x64	36.99	40.99
64x45	26.99	30.99	64x64	39.99	43.99
68x45	28.99	32.99	68x64	42.99	46.99
72x45	30.99	34.99	72x64	45.99	49.99
76x45	32.99	36.99	76x64	48.99	52.99
80x45	34.99	38.99	80x64	51.99	55.99
84x45	36.99	40.99	84x64	54.99	58.99
88x45	38.99	42.99	88x64	57.99	61.99
92x45	40.99	44.99	92x64	60.99	64.99
96x45	42.99	46.99	96x64	63.99	67.99
100x45	44.99	48.99	100x64	66.99	70.99
104x45	46.99	50.99	104x64	69.99	73.99
108x45	48.99	52.99	108x64	72.99	76.99
112x45	50.99	54.99	112x64	75.99	79.99
116x45	52.99	56.99	116x64	78.99	82.99
120x45	54.99	58.99	120x64	81.99	85.99
124x45	56.99	60.99	124x64	84.99	88.99
128x45	58.99	62.99	128x64	87.99	91.99
132x45	60.99	64.99	132x64	90.99	94.99
136x45	62.99	66.99	136x64	93.99	97.99
140x45	64.99	68.99	140x64	96.99	100.99
144x45	66.99	70.99	144x64	99.99	103.99
148x45	68.99	72.99	148x64	102.99	106.99
152x45	70.99	74.99	152x64	105.99	109.99
156x45	72.99	76.99	156x64	108.99	112.99

CORNELLI TEROVOLE RIDEAUX

150" x 95"	34.99 l'ensemble
------------	------------------

ENSEMBLE DE DRAPS WABASSO

Simple 14.49	Double 21.79	Reine 27.29	Roi 49.99
--------------	--------------	-------------	-----------

ENSEMBLE DE SERVIENTES

100% coton	7.99 l'ens.
------------	-------------

ENSEMBLE DE DRAPS PERCALE

WABASSO, TEXMADE, WAMUTTA	29.99 l'ens.
---------------------------	--------------

ENSEMBLE DE DRAPS JUVENILE

STYLE ARC-EN-CIEL PAR "LE KID"	19.99 l'ens.
--------------------------------	--------------

ENSEMBLE DE DRAPS LITS D'EAU

reine	26.99 l'ens.
roi	32.99 l'ens.

DOUILLETES JUVENILE

MARQUE RENOMMÉE	29.99
-----------------	-------

COUVRE DUVET ASSORTIS

simple 24.99	double 29.99	reine 34.99
--------------	--------------	-------------

DÉPARTEMENT DE LITERIE

rideau de douche en vinyle	VENTE	3.99
couvre-matelas en laine	VENTE	99.99 l'ens.
"Cloudner" jumeau	VENTE	119.99 l'ens.
couvre-matelas en laine	VENTE	139.99 l'ens.
"Cloudner" double	VENTE	169.99 l'ens.
couvre-matelas en laine	VENTE	199.99 l'ens.
"Cloudner" roi	VENTE	249.99 l'ens.
nappes en vinyle	VENTE	4.99
nappes en tissu	VENTE	11.99
tapis assortis	VENTE	9.99
couverture 100% acrylique	VENTE	19.99
couverture 100% acrylique	VENTE	24.99
en laine couleur or	VENTE	4.99
coussin assorti	VENTE	19.99 l'ens.
rideaux croisés	VENTE	14.99 l'ens.
rideau de cuisine	VENTE	29.99 l'ens.
draperies plisées	VENTE	29.99 l'ens.
francs 75x83 ou 75x93	VENTE	29.99 l'ens.
panneau à passe-pole	VENTE	6.99
assorti	VENTE	6.99
rideaux assortis à pile	VENTE	69.99
francs 144" x 95"	VENTE	14.99
Coussin de plancher 24" x 30"	VENTE	14.99
Rég. 49.99	VENTE	14.99
ENSEMBLES DOUILLETTE ASSORTIS	VENTE	54.00 l'ens.
double	VENTE	64.00 l'ens.
reine	VENTE	74.00 l'ens.
Rideaux croisés 185x81	VENTE	44.99



LES PLUS
BAS PRIX
EN
VILLE
BIEN SÛR

PRENEZ LE CONSEIL DE PAPA!
LAISSEZ-TOU TOMBER,
VENEZ AU BON MARCHÉ
ET ÉCONOMISEZ
COMME JAMAIS!

VENEZ
ÉPARGNEZ
COMME
JAMAIS!

LE PLUS GRAND CENTRE DE DÉCORATION AU MONDE

Au Bon Marché

UNE SEULE ADRESSE



3500 boul.
ST-JOSEPH Est.

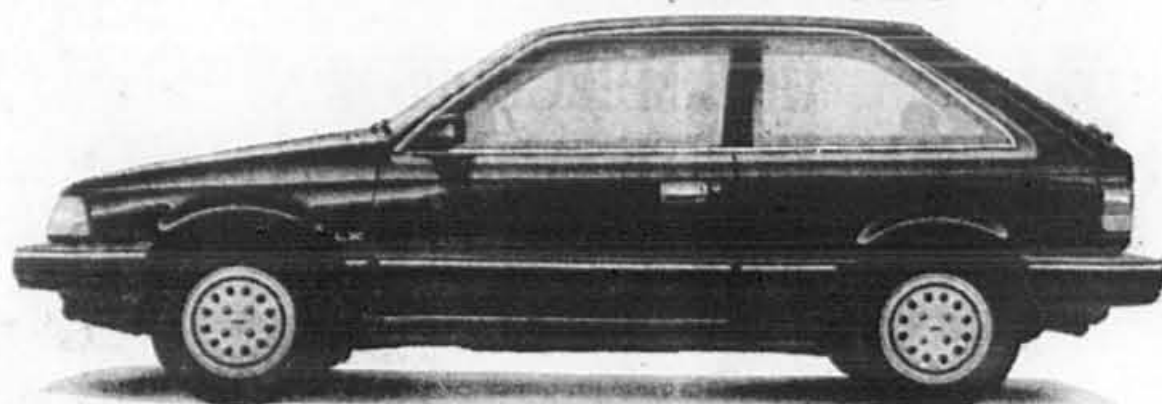
(entre boul. St-Michel et Pie-IX)

HEURES D'AFFAIRES

Lundi au mercredi 9h15 à

DES NOUVELLES FRAÎCHES DE MAZDA

MAZDA 323



**CLIMATISATION
SANS SUPPLÉMENT**

VALEUR AU DÉTAIL 1 500 \$**
OU CRÉDIT DE VALEUR ÉQUIVALENTE

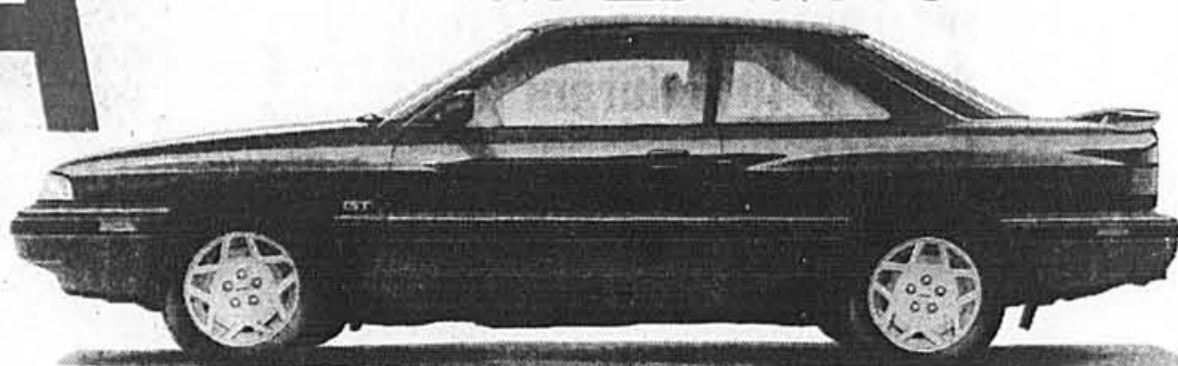
MAZDA 626



**CLIMATISATION
SANS SUPPLÉMENT**

VALEUR AU DÉTAIL 1 500 \$**
OU CRÉDIT DE VALEUR ÉQUIVALENTE

MAZDA MX-6



**CLIMATISATION
SANS SUPPLÉMENT**

VALEUR AU DÉTAIL 1 500 \$** OU CRÉDIT DE VALEUR ÉQUIVALENTE

**RABAIS DE
1 500 \$*
OU PLUS**

MAZDA B2200



MINIMUM DE 1 500 \$ DE RABAIS SUR TOUTES LES CAMIONNETTES MAZDA !*

PLUS ENCORE... LA MEILLEURE GARANTIE DE L'INDUSTRIE!

HÂTEZ-VOUS! OFFRE DE DURÉE LIMITÉE. PASSEZ CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE MAZDA DÈS AUJOURD'HUI!

mazda

*1 500 \$ de rabais sur le prix de détail suggéré du manufacturier. **Basé sur le prix de vente approximatif. Cette offre ne s'applique pas aux modèles 323 et B2200 de base. Pour plus de détails, passez voir votre concessionnaire Mazda. Certains concessionnaires peuvent vendre moins cher. Durée de l'offre: du 3 mai au 5 juin 1989.

Albi Automobiles Ltée
3300, boul. Ste-Marie
Mascouche
474-2481/2
Lachine Mazda
2695, rue Notre-Dame, Lachine
637-1153
Jacauto Lavaltrie
651, rue Notre-Dame, Lavaltrie
589-4141
Mazda Valleyfield
3333 Mgr. Langlois
Valleyfield
377-3333

Mazda de Blainville
738 Boulevard Labelle
Blainville
437-8000
Charles Gareau Inc.
10175, rue Papineau
381-3987
Avo Auto Inc.
4815 Buchan
737-7373
Les Automobiles
Daniel Blanchette Inc.
2305 Rte. Marie-Victorin
Tracy
743-1211

Blondin Automobiles Ltée
6464, boul. Henri-Bourassa est
324-9100
Delisle Auto (1970) Ltée
2815, rue Sherbrooke Est
523-1122
Quintin Automobile Inc.
490, rue Jacques-Cartier Sud
St. Jean
346-9445 658-9042
Mazda 2-20
1 boul. Don Quichotte
Ile Perrot
453-7220

Le Domaine de L'Auto
P.A.T. Ltée
12210, Sherbrooke Est
Pointe-aux-Trembles
645-1694
Fort Chambly
Automobiles (1979) Inc.
830, boul. Perigny, Chambly
658-6623
Garage Blanchette Inc.
900, rue St-Laurent Ouest
Longueuil
677-6347

Armand Quérin
Automobiles Ltée
1530 Chomedey Blvd.
Laval
688-4787
Jacauto Ltée
3612, boul. St-Jean
Doilard-des-Ormeaux
626-8120
St-Constant Auto Ltée
48, rue St-Pierre
St-Constant
632-0700

Ami Auto Inc.
276, boul. d'Anjou
Châteauguay
692-9600
Mazda Drummondville
1325, boul. St-Joseph
Drummondville
477-5566

Mazda St-Hyacinthe
3190, Cusson
St-Hyacinthe
774-1345

Fabreville Auto Inc.
4010, boul. Dagenais, Laval
622-3434

Les centres de femmes demandent à Québec de maintenir leurs subventions

MARIE-CLAUDE LORTIE

■ Le budget fédéral réduit de 15

p. cent les subventions accordées aux groupes de femmes dont le Regroupement des centres de femmes du Québec, qui demande

inlassablement depuis deux ans à Québec de reconnaître les services qu'il offre et d'augmenter les subventions (Pour le Regroupe-

ment, il s'agit d'une perte de \$74 000).

Le regroupement voit donc ap-

procher le dépôt du budget provincial avec de plus en plus d'appréhensions. Il enjoint donc Québec de ne pas suivre l'exemple

d'Ottawa et de ne pas couper dans les subventions existantes.

Mais aussi, il exhorte le ministre de la Santé et des services sociaux, Mme Lavoie-Roux, de ne pas se servir de la réduction des transferts aux provinces, prévue dans le budget fédéral, comme excuse pour refuser d'acquiescer à ces demandes d'aide.

Plusieurs lettres adressées aux députés, aux ministres et au premier ministre devaient être envoyées de tous les centres de femmes de la province durant les derniers jours.

«Nous nous remettons à peine du budget fédéral et nous craignons maintenant le pire. En effet, la diminution des paiements de transfert aux provinces pourrait être l'excuse rêvée pour que Québec, dans son budget, refuse de nous accorder les subventions que l'on demande depuis si longtemps.

On prépare donc les moyens de pression en conséquence. Nous avons déjà reçu beaucoup d'appuis dans nos diverses campagnes. Ça risque maintenant d'être sérieux. Il ne faut pas que le gouvernement oublie que nous aussi nous votons», explique Françoise David, porte-parole du Regroupement des centres de femmes du Québec.

Alors que les compressions budgétaires totales imposées au Secrétariat sont de deux p. cent, les programmes de promotion de la femme subissent une réduction de 15 p. cent: elles passeront de \$13,3 millions à \$11,3 millions en 1989-90. En revanche, par exemple, les subventions aux langues officielles passeront de \$43,2 millions à \$43,8 millions cette même année. Ce n'est que l'augmentation prévue qui est réduite.

Selon Mme David, il serait catastrophique que Québec fasse le même genre de choix qu'Ottawa. Cette opinion est largement partagée d'ailleurs par la Fédération des femmes du Québec ainsi que le réseau des Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS), entre autres.

Diane Lemieux, porte-parole du regroupement des CALACS, ne peut encore chiffrer la diminution globale des subventions octroyées aux différents CALACS du Québec, puisque la plupart de ces centres reçoivent leur financement par le biais de projets individuels. Mais le bureau du regroupement perdra \$6 000, sur un budget annuel de \$30 000.

«Le budget du ministre Wilson montre clairement que le gouvernement fédéral croit que les femmes, ce n'est pas important. Et cette constatation est encore plus déroutante si on se rappelle de la subvention de \$21 000 accordée tout récemment au REAL women», explique Mme Lemieux.

Les études féministes: une science

MARIE-CLAUDE LORTIE

■ Pour la première fois cette année, le congrès annuel de l'Association canadienne française pour l'avancement des sciences (ACFAS), qui commence le lundi 15 mai prochain, comprendra une section sur les études féministes.

Ainsi, les chercheurs en études féministes pourront se rencontrer, discuter de leurs recherches, exposer leurs découvertes, au même titre que les historiens ou les chercheurs en génie électrique.

Louise Vandrac, coordonnatrice du Groupe interdisciplinaire d'enseignement et de recherche féministe (GIERF) de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) a demandé à l'ACFAS d'inclure cette discipline à son congrès. Selon elle, cette reconnaissance allait de soi: «Personne n'a eu besoin de se battre, plus de 200 cours en études féministes sont enseignés partout, dans les différentes universités du Québec. Il est évident que les études féministes sont un champ de recherche universitaire majeur», a-t-elle commenté.

Un répertoire de ces cours sera d'ailleurs lancé à l'occasion de l'ouverture officielle de la section, lundi prochain, à l'UQAM.

Plusieurs, ateliers, tables rondes et colloques auront lieu durant toute la semaine que durera le congrès. «Femmes, information et pouvoir», «maternité et travail», «nouvelles technologies de reproduction», par exemple, seront quelques uns des sujets discutés lors de cette rencontre, par des femmes, universitaires et chercheurs, venues de partout au Québec et ailleurs. Une trentaine de communications scientifiques inédites sont prévues.

Lors de l'ouverture de la section, un hommage sera rendu aux membres québécois de la commission Bird sur le statut de la femme, tenue en 1968. Aussi, une bourse d'excellence sera remise à une étudiante de maîtrise afin d'encourager les études féministes.

Plus de 2 300 conférenciers sont attendus à ce 57e congrès de l'ACFAS, qui aura lieu toute la semaine prochaine à l'UQAM.

UNE MERCEDES-BENZ DE LA CLASSE 300 NE SERA SANS DOUTE JAMAIS BON MARCHÉ. MAIS SA LOCATION-BAIL NE SERA SANS DOUTE JAMAIS AUSSI ABORDABLE.

Votre concessionnaire Mercedes-Benz autorisé peut désormais vous proposer un programme de location-bail avec paiements très intéressants sur les Sedans 260E et 300E 1989.

Ce programme de durée limitée ne vous est offert que par Crédit Mercedes-Benz du Canada Inc. et votre concessionnaire Mercedes-Benz.

Ce tout nouveau programme de location-bail est conçu pour offrir un bail de location en fonction de vos préférences et de vos besoins particuliers. Et



il vous donne droit aux privilèges et au service de première classe dont bénéficie tout propriétaire de Mercedes-Benz.

Qui plus est, il vous permet de jouir des performances exaltantes d'un véhicule de la Classe 300. Et d'avoir la satis-

faction de conduire une automobile «construite comme aucune autre au monde».

Seul votre concessionnaire Mercedes-Benz peut vous offrir ce programme de location-bail sur un modèle de la Classe 300. Et pendant un temps limité uniquement. Si vous voulez en profiter, appelez dès aujourd'hui votre concessionnaire.



Construites comme aucune autre voiture au monde

VOYEZ UN CONCESSIONNAIRE AUTORISÉ

MERCEDES-BENZ CANADA INC., 7800, boul. Décarie, Montréal (514) 735-3581

MERCEDES-BENZ CANADA INC., 845, boul. Taschereau, Greenfield Park (514) 672-2720

Meritas vous offre des vêtements masculins de couturiers de réputation internationale avec rabais de 30 à 40% durant toute l'année.

Veste Meritas en mohair mélangé.
Prix de détail: 275\$.
Meritas: 185\$

Pantalon Michel Robichaud en coton mélangé.
Prix de détail: 75\$.
Meritas: 38\$.

Chemise tout coton.
Prix de détail: 70\$.
Meritas: 48\$.

meritas



MONTREAL, 6170, boul. Métropolitain Est (sortie Lacordaire, à huit minutes du rond-point Décarie) / SAINT-HYACINTHE / 1380, boul. Choquette
HEURES D'OUVERTURE: Lundi, mardi, mercredi, de 8 h 30 à 17 h. Jeudi et vendredi, de 8 h 30 à 21 h. Samedi, de 8 h 30 à 17 h.

Il tue sa femme et vole un avion duquel il mitraille Boston

d'après Associated Press
BOSTON

■ Un individu qui, selon la police, venait d'abattre son ex-femme sous les yeux de leurs fils de 5 ans, s'est emparé hier, sous la menace d'un fusil d'assaut AK-47, d'un petit bimoteur sur un aéroport près de Boston, puis a semé pendant trois heures la panique au-dessus de la ville, effectuant des vols en rase-mottes et tirant sans discernement sur les immeubles et les véhicules, avant d'atterrir enfin alors, qu'il ne lui restait plus que cinq minutes de carburant.

Inculpé de meurtre, le forcené, Alfred James Hunter, un employé des Postes âgé de 42 ans, est détenu en attendant de subir un examen psychiatrique.

« Nous ne pouvions rien faire d'autre que d'essayer de déterminer où il allait atterrir », a déclaré Phil Orlandella, porte-parole de l'aéroport de Boston. Nous aurions risqué d'aggraver les choses si nous avions lancé un avion à sa poursuite. »

Les contrôleurs de l'aéroport international Logan ont relaté que le pilote fou était passé plusieurs fois à quelques pieds de la tour, qu'ils ont dû évacuer à deux reprises. L'aéroport a été fermé pendant une heure et plusieurs vols ont été détournés sur d'autres aéroports.

« Nous avons toute une série de règlements sur le contrôle du trafic aérien, a fait remarquer pour sa part John Leyden, porte-parole de la Régie américaine de l'aviation civile, mais rien n'y dit comment agir lorsqu'un forcené pique sur la tour de contrôle d'un aéroport en tirant des rafales d'AK-47. Nous ignorions s'il était drogué, ivre ou s'il tentait de se suicider. Il ne nous a pas contactés une seule fois par radio durant son vol. »

Les balles ont atteint diverses cibles, dont plusieurs automobiles, mais on ne signale aucune victime, si ce n'est un piéton qui a été légèrement blessé par la chute de plusieurs douilles.

Richard Fontz, directeur régional de la Régie de l'aviation, a précisé que Hunter ne détient pas de permis de pilotage, mais qu'il avait dû prendre des leçons. « A en juger par sa façon de voler, ce n'était évidemment pas la première fois qu'il se trouvait aux commandes d'un avion », a-t-il commenté.



Trouvant de toute évidence sa folle équipée hilarante, Alfred James Hunter est conduit en prison en attendant qu'un examen psychiatrique décide de ses capacités mentales.

PHOTOLASER REUTER

Chaussures

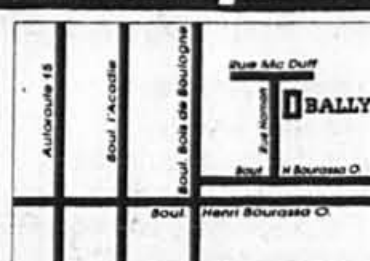
BALLY

Réduction sur sac à main

VENTE D'ENTREPÔT

3 DERNIERS JOURS	Souliers pour hommes	Souliers pour dames
	Grande sélection de modèles Grand choix dans les grandeurs 11 à 15 Grandeur: de 5 à 15 (étroit, médium et large) à partir de \$ 49.95	Grande sélection de modèles Grandeur: 5 à 11 (- 3A, 2A et B) à partir de \$ 19.95

Venez profiter des 3 derniers jours



BALLY

HEURES D'AFFAIRES:
Jeu.-ven.: les 11 et 12 mai 9 h 30 à 21 h.
Samedi: le 13 mai 9 h à 17 h

11 277 Hamon Montréal

CHAUDE...
CHAUDE...
CHAUDE...

CELEBRATION

BÂTONNET DE CHLORE STABILISÉ TRÉVI

2 X 6 KG ou 6 KG
SUPER SPÉCIAL 99.99\$ 55.99\$

CHLORE SEC GRANULÉ 70% «HICHLON»

2/10 KG, RÉG. 79,99\$ 2/20 KG, RÉG. 139,99\$

SPÉCIAL 54.99\$ 99.99\$

TOILE SOLAIRE
18 PI, HORS-TERRE **48.99\$**

CHLORE SEC GRANULÉ HTH. 22,7 KG

PRIME: AVEC TOUT ACHAT DE 2 CONTENANTS DE 22,7 KG DE CHLORE SEC HTH, VOUS RECEVREZ GRATUITEMENT UN PICHET-À-POMPE!

SPÉCIAL 69.99\$

2/1

ALGUECIDE,
FORMAT
4 L OU 8 L

NETTOYEUR
DE TOILES
DE VINYLE
(RÉG. 6,99 CH)

NETTOYEUR
DE MEUBLES
DE RÉSINE
(RÉG. 6,99 CH)

SUGGESTION CADEAU

Fêtes
des Mères

Chaise flottante
"Clad"
SPÉCIAL 64.99\$

FILTRE ET POMPE

HORS-TERRE

CREUSÉE

369.99\$ 599.99\$

TREVI SHOCK 9 KG **SPÉCIAL** AQUABROME 22 KG

34.99\$ 239.99\$

ROBOT NETTOYEUR AUTOMATIQUE **359.99\$**

RONDELLES CHLORE STABILISÉ

(35 RONDELLES DE 200 G CH)

PRIME: ACHETEZ 7 KG ET RECEVEZ GRATUITEMENT 1 KG!

SPÉCIAL 59.99\$ 7 KG

Chaise-soleil
pour piscine ou
plage

49.99\$ 29.99\$

Douche
portative
en
résine

SPÉCIAL 49.99\$

Haut-parleurs stéréo
360° pour votre jardin

129.99\$ LA PAIRE

B.B.Q. avec
brûleurs
latéraux
Modèle
n° 2774

259.99\$

Heures d'ouverture:
Lun. au ven. 9h à 21h
Samedi 9h à 17h
Dimanche 10 à 17h (pour piscines seulement)



17 succursales pour mieux vous servir

Fabreville, Laval, 515, boul. Labelle	622-9801
Ville Lemoyne, 2500, boul. Taschereau	465-7701
Châteauguay, 115, boul. St-Jean Baptiste	698-2210
Saint-Léonard, 6852, Jean-Talon est	255-7014
Pierrefonds, 13101, boul. Gouin ouest	620-8740
Pointe-aux-Trembles, 11800, Sherbrooke est	640-4500
Boucherville, 1235, Ampère	449-2411

Nouveaux Magasins

BOUCHERVILLE

1235 Ampère...449-2411

ST-LÉONARD

5940 Métropolitain est

Franchises

Trois-Rivières, 4445, boul. Royal	373-6008
Sherbrooke, 1597, rue Galt est	823-1100
St-Jovite, 1525, route 117	425-2711

• Québec • Ottawa • Alma
• Jonquière • Chicoutimi

L'EXPÉRIENCE PAR EXCELLENCE

TREVI

Fêtez maman



avec un torenia gratuit!

3000 torenias seront remis aux mamans
samedi le 13 mai 1989



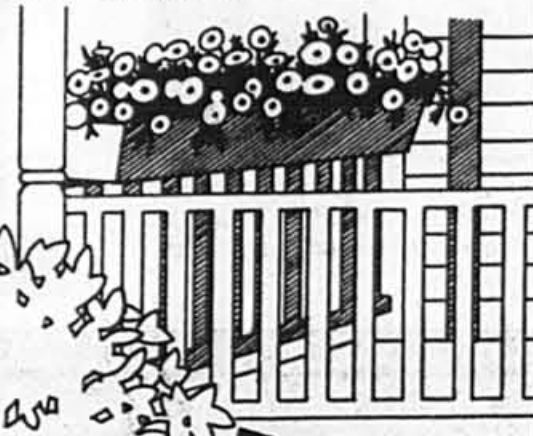
Venez nous voir!
Nous avons la
potée fleurie qu'il
vous faut pour
maman.
à partir de 4,99\$

Promotion balcon fleuri

GRATUIT

Caissette de plants de fleurs annuelles

Avec tout achat de 20\$ de boîtes à fleurs en bois, plastique ou métal ainsi que de pot patio en ciment, vous obtenez gratuitement un coupon vous donnant droit à une caissette de plants de fleurs annuelles d'une valeur de 3,25\$.



HEURES D'OUVERTURE

Lundi, mardi, mercredi 9h à 18h
Jeudi, vendredi 9h à 21h
Samedi 8h30 à 17h
Dimanche 10h à 16h30

**OUVERT
LE
DIMANCHE**
de 10h00 à 16h30

Valable du 8 au 14 mai 1989

W.H. PERRON

Pour qu'ça pousse en beauté

Une famille pauvre est menacée d'éviction par la commission du zonage agricole

PIERRE BELLEMARE

Jean-Charles Fafard, sa mère Jeanine Demers et sa grand-mère Philomène, deux assistés sociaux et une prestataire de rentes de vieillesse, sont menacés d'éviction par la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ).

Ils vivent depuis environ un an dans une maison mobile, longeant le rang des Sloans, à Saint-Edouard-de-Napierville. Mais leur maison mobile reposant sur des piliers de béton, en plus d'être non conforme à la réglementation, est située dans une zone agricole.

Déjà, cette famille a tenté à deux occasions d'obtenir une exemption de la CPTAQ, présidée par Me Pierre-Luc Blain. Dans sa dernière décision, rendue le 2 mai, la CPTAQ refuse toujours d'autoriser l'installation d'une maison mobile et d'une remise, sur une partie du lot 174, au cadastre de la paroisse de Saint-Edouard, d'une superficie de 73 261 pieds carrés.

Comme a expliqué hier à La Presse un enquêteur de la CPTAQ, cette famille pourrait contester la décision de cet organisme devant la Cour du Québec. Mais une telle démarche risque de coûter cher et, dans l'esprit de Mme Jeanine Demers, inutile d'envisager cette possibilité.

Cependant, la famille Demers devrait recevoir bientôt une ordonnance de la CPTAQ, pour lui permettre d'exercer son droit d'appel devant la commission et même, si nécessaire, d'exiger la tenue d'audiences publiques.

Mme Demers (la mère) doute fort, encore là, qu'elle aura les moyens d'explorer cette avenue. Par la suite, la CPTAQ devra s'adresser à la cour Supérieure pour justifier l'éviction, qui plane sur la tête des Demers. On parle d'un délai de plusieurs mois avant les manœuvres d'éviction, mais les Demers commencent à s'inquiéter grandement. « Ou pourrions-nous aller? », s'interrogent-ils.

Cadeau de grec

Jusqu'à ces dernières années, cette famille a toujours vécu sur la propriété agricole de Charles-Emile Demers, le frère de Mme Jeanine Demers. Celui-ci a toutefois vendu la résidence et les droits acquis autour de la résidence — 53 000 pieds carrés —

l'autorisant à vivre à l'intérieur de la zone verte, tout en conservant sa propriété agricole, non exploitée depuis longtemps.

Par la suite, Charles-Emile Demers a aménagé une maison mobile dans cette zone agricole en friche et a fait don de la maison mobile, en mai 1988, à son neveu Jean-Charles.

La municipalité de Saint-Edouard a suggéré ensuite aux Demers de construire une maison neuve sur cette partie de la zone agricole et, en contre-partie, elle ferait pression auprès de la CPTAQ pour obtenir une exemption à la loi.

« Cette exploitation agricole est très difficilement cultivable et il faudrait investir une fortune pour la rendre fertile », estime le maire Réjean L'Ecuyer, lui-même propriétaire d'une ferme de 150 vaches laitières.

De toute façon, les Demers n'ont ni les moyens de restaurer l'exploitation agricole qui leur appartient, ni les moyens de construire une maison répondant au règlement de la municipalité, en espérant obtenir une exemption de la CPTAQ.

Le notaire de Laprairie Gérard Peladeau, dont les 55 ans de service viennent tout juste d'être soulignés au congrès de la Chambre des notaires, s'est occupé gratuitement du dossier des Demers. Il déplore grandement « le caractère aveugle des lois et leur intransigeance à l'endroit des plus démunis de la société ».

Opérée d'une tumeur de 46 kg!

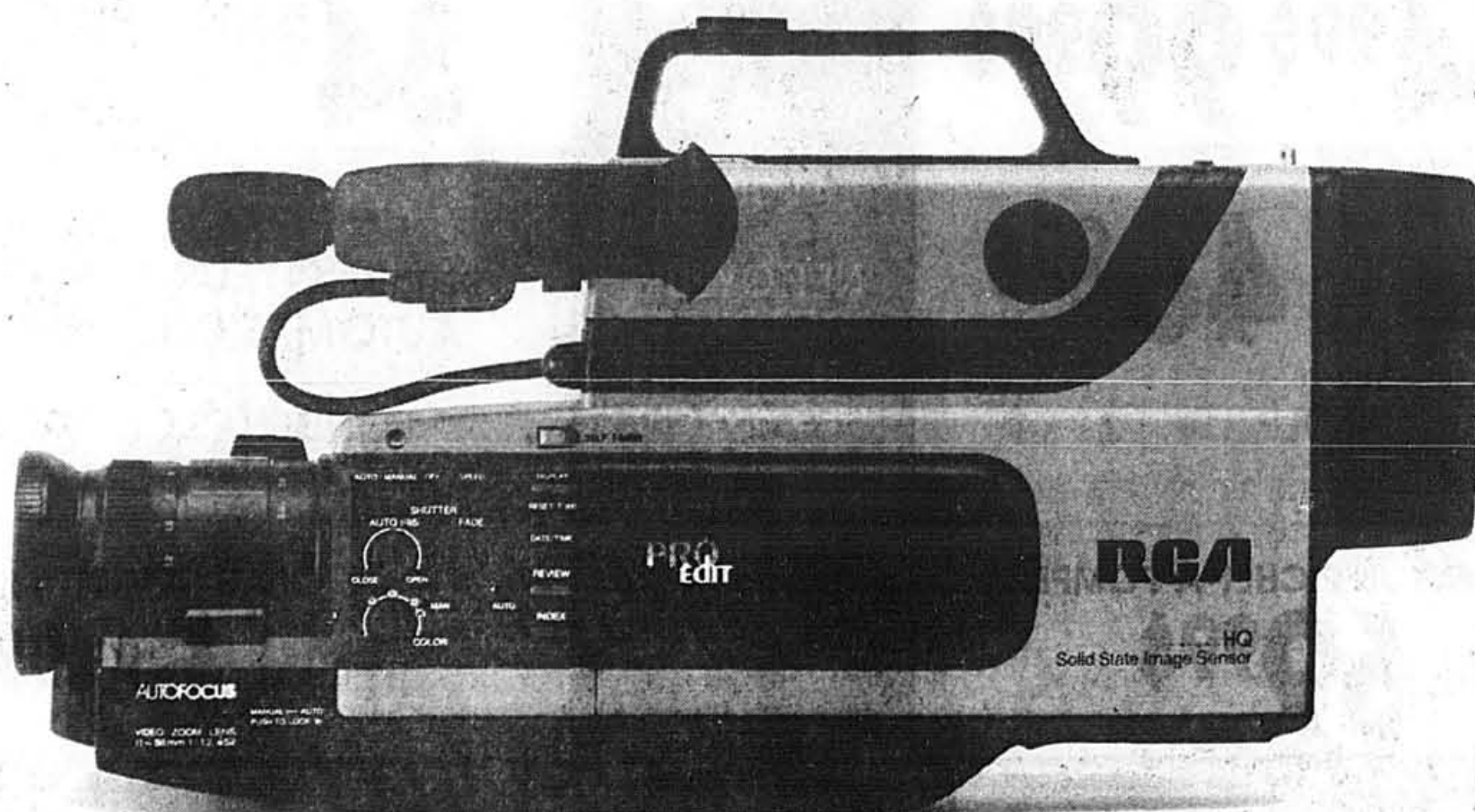
Agence France-Presse
PÉKIN

Une paysanne de la région de Guangxi (sud de la Chine) a subi l'ablation d'une tumeur ovarienne de plus de 46 kilos, a annoncé hier, le Shanghai Evening Daily, qui publie une photo de la malade.

Cette paysanne de la région de Laibing, avait mis un enfant au monde en décembre. Son abdomen avait grossi de quatre fois sa taille lors de sa grossesse et avait continué à prendre du volume après la naissance de son fils.

Les chirurgiens l'ont opérée le 22 avril et ont extrait cette énorme tumeur de l'un de ses ovaires.

SI C'EST PAS UN PRO-EDIT,



Voici les nouveaux caméscopes ProEdit de RCA

**PRO
Edit**

LE SYSTÈME PROEDIT COMPREND:

- UNE TÊTE D'EFFACEMENT VOLANTE — pour des montages « sans parasites »
- LA DUPLICATION VIDEO-AUDIO
- LE MIXAGE MICRO — pour un enregistrement « son-sur-son »
- L'EXPLORATION DE MONTAGE — pour un positionnement précis de la bande

RCA

Thomson Électronique Grand Public du Canada

PLUS DE CARACTÉRISTIQUES PRATIQUES:

- LA TECHNOLOGIE VHS — et les cassettes VHS standard
- UN OBJECTIF À ZOOM MOTORISÉ 8X AVEC MACRO ET AUTOFOCALISATION
- UN OBTURATEUR RAPIDE AVEC SYSTÈME EA — exposition automatique

- DES ENREGISTREMENTS SÉQUENTIELS ET D'ANIMATION
- UN MINI HAUT-PARLEUR INCORPORÉ
- UN BOUTON DE FONDU D'IMAGE ET DU SON
- UN TITREUR — pour créer des pages de titres (modèles CC320 et CC360 seulement)

Dans tous les magasins **la Baie**

Dans tous les magasins **Simpsons**

Dans tous les magasins **Atlantique Image et Son**
Dans tous les magasins **Marché de L'Électronique**
Dans tous les magasins **J.M. Saucier**

Multitech
4890 rue Jean Talon Ouest, Jean Talon (Montréal)
3260 Boulevard St-Martin, Laval
6110 Boulevard Métropolitain Est, St-Leonard
891 Boulevard Taschereau, Greenfield Park
3827 Boulevard St-Jean, Dollard Des Ormeaux
10 Stafford Road, Nepean
855 Industrial Ave., Ottawa

Am. N. Lalonde
1120 Principale, St-Lotique
Am. Lucien Ménard
74 Papineau, Plaisance
André Gagnon & Fils
1001 St-Georges, St-Jérôme
Arca Furniture
4117 St-Laurent, Montréal

Benoit Electronique
3575 Boul Ste Rose, Laval Ouest
Distributions Centrale
350 Des Erables, Lachine
G.B. Lessard Electronique
2203 Chemin Chambly, Longueuil
Inter-Cité TV
8270 Mayrand, Montréal

L'Autre Son & Image
5361 Henri-Bourassa, Montréal Nord
Paul Dubé TV
2719 Desormeaux, Montréal
Photo Artistique Milot
450 Boul St-Laurent, Louiseville
Roland Paquette
85 Blainville Est, Ste-Thérèse

SUZUKI, QUI DIT MIEUX!

Faites vos jeux.

À partir de 9 795\$*



DÉCAPOTABLE DE BASE



DÉCAPOTABLE STANDARD



TOIT RIGIDE

✓ Moteur 4 cylindres, 1,3 litre à arbre à cames en tête, 64 chevaux vapeur	✓ Système d'allumage électronique	✓ Boîte manuelle à 5 vitesses	✓ Boîte de transfert à 2 rapports, à engagement en mode 4X4 en marche	✓ Freins assistés à l'avant/freins à tambour à l'arrière
✓ Pneus radiaux tout-terrain P205/70R15	✓ Sièges baquets inclinables à l'avant	✓ Siège arrière rabattable (pour augmenter l'espace de rangement)	✓ Essuie-glace à 2 vitesses	✓ Phares halogènes

MONTREAL
VILLE-MARIE SUZUKI AUTOMOBILE INC.
2995, rue Hochelaga
598-8666

MONTREAL
JEAN-TALON SUZUKI AUTOMOBILES
3900, rue Jean-Talon Ouest
733-0026

ST-HUBERT
ST-HUBERT AUTOMOBILES SUZUKI
2755, montée St-Hubert
676-0239

ST-LEONARD
AUTO CITE SUZUKI
5550, Métropolitain Est
254-6068

DORVAL
HYMUS SUZUKI LTÉE
1585, boul. Hymus
685-5370

ST-ROSE
CARREFOUR SUZUKI AUTOMOBILES INC.
198, boul. Labelle
625-1991

GRANDY
GUY BISSONNETTE SUZUKI
144, rue Denison
372-2007

LACHINE
SUZUKI LACHINE
2225, rue Notre-Dame
634-7265

CHATEAUGUAY
BOULEVARD SUZUKI
21, boul. Industriel
698-2816

LONGUEUIL
LONGUEUIL SUZUKI AUTOMOBILES INC.
1122, boul. Curé-Poirier Ouest
670-5708

SHERBROOKE
MI-YALLON SUZUKI
1681, rue King Ouest
563-9915

CAP-DE-LA-MADELEINE
RAYMOND LAROCHELLE AUTOMOBILES ENR.
380, rue Thibault
375-7111

JOLIETTE
Joliette Suzuki
691, rue Visitation
755-1055

SHAWINIGAN
ACTION SUZUKI AUTOMOBILE
778, rue des Cèdres
536-4486

LAFONTAINE
PARCOURS SUZUKI AUTOMOBILE INC.
438-3528

LAVAL
LAVAL AUTO SUZUKI
1501, boul. des Laurentides
668-2020

ST-MADELEINE
GARIÉPY SUZUKI
705, boul. Laurier, C.P. 308
774-1332

TRACY
SUZUKI SOREL-TRACY
225, route Marie-Victorin
742-2777

VAL-D'OR
VAL D'OR SUZUKI AUTO INC.
1672, 3e Avenue
824-2095

ST-ADATH
GIRoux LABELLE SUZUKI
75, rue Préfontaine Est
328-1615

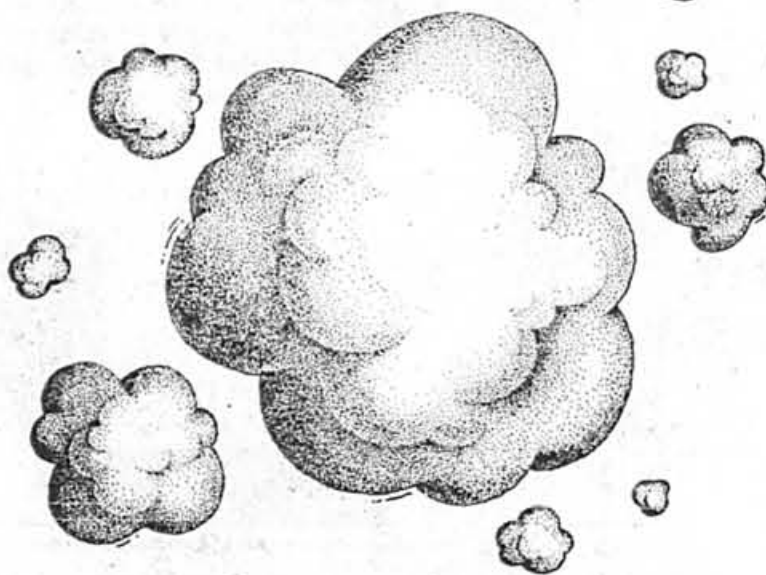
VALLEYFIELD
CARON SUZUKI
336, boul. Langlois
371-8511

VICTORIAVILLE: Pierre Methot Suzuki, 570 ouest, Notre-Dame 758-6461

SUZUKI SAMURAI 4x4

*PRIX DE DÉTAIL SUGGÈRE PAR LE MANUFACTURIER POUR LE MODÈLE SAMURAI DÉCAPOTABLE DE BASE. TEL QU'ILLUSTRE. LE CONCESSIONNAIRE PEUT VENDRE À UN PRIX INFÉRIEUR. FRAIS D'ÉQUIPEMENTS OPTIONNELS, DE TRANSPORT, DE P.I.L. ET DE TAXES LOCALES EN SUS. LES VÉHICULES PEUVENT NE PAS ÊTRE IDENTIQUES À L'ILLUSTRATION.

OUBLIEZ ÇA.



Et rappelez-vous - un rabais de

100 \$

du manufacturier

Si vous pensez acheter un camescope, le ProEdit de RCA est le seul nom dont il faut vous souvenir. Notre système ProEdit vous apporte la haute technologie en toute simplicité. Vous pouvez maintenant créer vos propres vidéos absolument impeccables. Et parce que

RCA

Thomson Électronique Grand Public du Canada

le ProEdit présente un format VHS, vous avez facilement accès aux cassettes VHS et vous pouvez tout de suite regarder votre vidéo sur votre magnétoscope. Alors si ce n'est pas un ProEdit, oubliez ça. Pensez-y donc maintenant et profitez d'un rabais de 100 \$!

Tél Audio
29 St-Pierre, St-Constant
Teleson Electronique
1775 Bond, St-Martin, Laval
Maison Ethier
126 rue Jacques Cartier
St-Jean Sur Richelieu

Television Marcel Hebert
529 Boul. Seminaire, St-Jean
Bergeron Gaetan Inc.
1815 Marie - Victorin
St-Pierre/Sorel
Jean-Marc Darsigny TV
892 Des Cascades, St-Hyacinthe

Centre Audio Video
L'anglais Inc.
1290 Boul St-Joseph,
Drummondville
Meubles GE MO Inc.
727 Cowie, Granby

Rochefort Radio TV Inc.
468 St-Jean, Drummondville
Bois Franc Electronique
Arthabaska, Asbestos, Thetford Mines
Videotech
Sherbrooke, Drummondville, Magog

G Doyon TV Inc.
1112 Conseil, Sherbrooke
Télévision Pierre Lessard
Val Dor, Noranda
Ameublement Branchaud
Maniwaki, Gatineau, Amos

J.R. Electronique
5115 Boulevard Jean XXIII
Trois Rivières
La Clef de Sol
840 Bouvier, Charlesbourg
2 rue St-Jean, Québec

LE DÉFI CITADELLE FRAPPE PLUS FORT

QUALITÉ MAXIMUM! PRIX MINIMUM! TOUTE LA MARCHANDISE Y PASSE!



1 899\$
21 pi,
équipée

Piscine hors-terre

Marquis, 21 pi, modèle de base, comprenant: • échelle en aluminium • filtre (1 force)
• écumoir • ensemble d'entretien • thermomètre • boyau • sable • manche télescopique
• revêtement extérieur avec rebord de 6 po en acier galvanisé, recouvert de vinyle.
24 pi—seulement 1 999\$



Rabais de
300\$
Super
design

Ensemble de patio Summerset (avec chaise longue)

• comprenant 7 chaises, table en verre, parasol de 8 1/2 pi en Jacquard®
• disponible en noir.



12 999\$
équipée et
installée par
les experts
Citadelle

**RÉSINE
DE SYNTHÈSE**
STRUCTURE
GARANTIE
50 ANS

Estimation et plan d'aménagement à domicile, sans frais.

Piscine creusée

Platinum, multiforme P, 19 x 31 pi, modèle de base, comprenant: • trottoir de 300 pi².
installation et équipement d'entretien et de sécurité • marche de 4 pi • trempin et
échelle en sus • le modèle offert peut différer de celui représenté sur la photo.



GRATUIT
2 pi à chaque
achat de
10 pi*

**CLÔTURE
RÉSINE
DE SYNTHÈSE**
GARANTIE 50 ANS

Nous avons aussi toute une variété de rampes
de balcon faciles à installer.

Obtenez gratuitement 2 pieds pour chaque achat de
10 pieds sur tous les modèles de clôture Citadelle.
De plus, en super spécial, le modèle Citaflex 50 (4 pi de
haut) pour seulement 19,99\$ le pied linéaire.

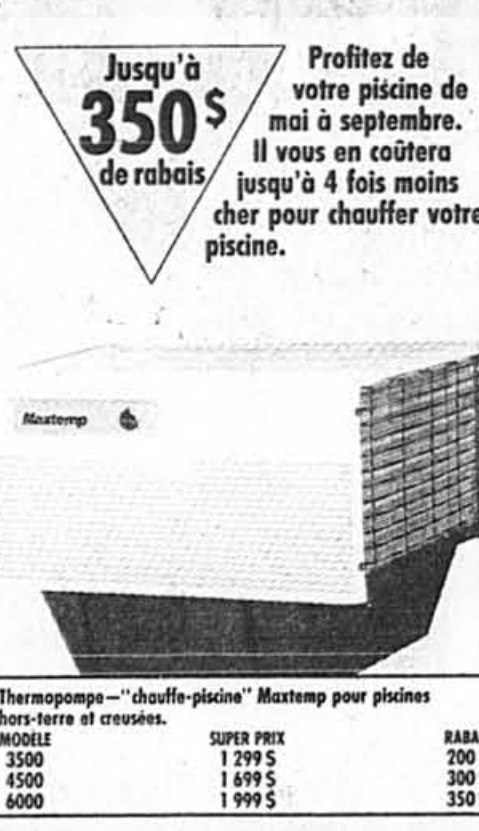
*Achat minimum requis: 50 pi.
Garantie limitée. Demandez les détails en magasin.



399\$

**MEUBLES
GARANTIS
5 ANS**

Ensemble de patio comprenant: • 1 table ovale Hawaii
blanche • 4 chaises Bordeaux à haut dossier • 1 parasol
de 7 1/2 pi en Textelene® super opaque • 1 base de ciment
• **GRATUIT**: assortiment de napperons à l'achat de cet
ensemble de patio.



Jusqu'à
350\$
de rabais

Profitez de
votre piscine de
mai à septembre.
Il vous en coûtera
jusqu'à 4 fois moins
cher pour chauffer votre
piscine.

Thermopompe—"chauffe-piscine" Maxtemp pour piscines
hors-terre et creusées.

MODÈLE	SUPER PRIX	RABAIS
3500	1 299\$	200\$
4500	1 699\$	300\$
6000	1 999\$	350\$



Rabais de
100\$

BBQ Genesis 5
À l'avant-garde de la technologie.



GRATUIT!

Obtenez un vaporisateur nettoyant
Citaneet à l'achat d'une trousse
d'ouverture pour la piscine.

Mur de remplacement pour piscine
hors-terre. Prix spécial à partir

de **199\$**
Quantité limitée



Chlore concentré
Contenant de 7 kg
(35 tablettes géantes,
7 jours)

49,99\$



EXCLUSIF À CITADELLE

Plusieurs ensembles de
patio sont disponibles
en gris, taupe ou noir.

Gratuit! Demandez votre ballon Citadelle (pour tout enfant accompagné d'un adulte).
Analyse d'eau sans frais, dans tous les centres Citadelle.

**Plus que jamais, nous défions la compétition! Personne
ne peut offrir meilleure qualité à meilleur prix.**

Si vous trouvez le même produit annoncé à meilleur prix, non seulement nous l'égalons
mais nous vous ferons un prix encore plus bas. Jusqu'à épuisement des stocks.

Plus que jamais Citadelle est numéro un!



CITADELLE



**N°1
SUR TOUTE
LA LIGNE**

Laval
1770, boul. des Laurentides
384-4581 (angle St-Martin)

Longueuil
620, Place Trans-Canada
442-2345 527-8617

Brossard
6655, boul. Taschereau
676-6655

Dollard-des-Ormeaux
4698, boul. St-Jean
620-9610

Blainville
775, boul. Labelle
435-1983

Sherbrooke
4701, boul. Bourque
564-8611

Repentigny
545, rue Notre-Dame
585-0100

Trois-Rivières
2525, rue Royale
376-7711

Châteauguay
279, boul. Anjou
691-5030

Joliette
303, boul. Antonio-Borella
759-8110

Granby
848, rue Principale
378-4944

St-Hyacinthe
2065, rue Cherrier
520, rue Martineau
773-5667

Victoriaville
54, rue Girouard
357-9231

Sorel
322, rue du Collège
742-7982

Gatineau
1050, boul. Les Galeries
568-1491

Drummondville
1050, boul. Les Galeries
474-2777

Notre-Dame-des-Pins
4160, route Kennedy
774-9514

Shawinigan
1423, 41e rue
539-6431

Theford Mines
842, boul. Smith Sud
335-9166

Valleyfield
1375, boul. Monseigneur-Langlois
377-5999

St-Jean
575, boul. Pierre-Caisse
349-6761

Du lundi au vendredi de 9h à 21h. Samedi de 9h à 17h. Dimanche de 10h à 17h. Le département de meubles de patio est fermé le dimanche